

2022

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



**O**sez,  
**D**onnez,  
**P**artagez



  
**ŒUVRE DES PUPILLES**  
**SAPEURS • POMPIERS**  
DE FRANCE



# Sommaire

- ▶ Édito du président \_\_\_\_\_ p. 5
- ▶ « Ça s'est passé en 2022 » \_\_\_\_\_ p. 6
- ▶ On ne les oublie pas \_\_\_\_\_ p. 8

PAGE  
9 \_\_\_\_\_

## L'ODP, NOUVELLE DIMENSION, PÉRENNISATION ET AMBITIONS

- ▶ Qui sommes-nous ? \_\_\_\_\_ p. 9
- ▶ L'ODP, une grande famille solidaire \_\_\_\_\_ p. 10
- ▶ Nos missions \_\_\_\_\_ p. 11
- ▶ Le projet associatif de l'ODP \_\_\_\_\_ p. 12
- ▶ Notre gouvernance \_\_\_\_\_ p. 14
- ▶ Les nouveautés \_\_\_\_\_ p. 15
- ▶ L'organisation des sapeurs-pompiers de France \_\_\_\_\_ p. 16
- ▶ Le dispositif « Solidarités Pompiers de France », \_\_\_\_\_ p. 18
- ▶ L'ODP présente sur le Tour de France \_\_\_\_\_ p. 20

PAGE  
22 \_\_\_\_\_

## L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Les référents nationaux \_\_\_\_\_ p. 24
- ▶ Témoignage de bénéficiaire \_\_\_\_\_ p. 25
- ▶ Répartition des parents et pupilles référents sur le territoire \_\_\_\_\_ p. 26
- ▶ L'accompagnement des orphelins et familles \_\_\_\_\_ p. 28
- ▶ Les allocations des pupilles \_\_\_\_\_ p. 29
- ▶ L'accompagnement au quotidien des pupilles de sapeurs-pompiers \_\_\_\_\_ p. 30
- ▶ Les prestations \_\_\_\_\_ p. 32
- ▶ Le développement des prestations \_\_\_\_\_ p. 33
- ▶ Les événements de l'ODP \_\_\_\_\_ p. 34
- ▶ Zoom sur... la Fête du printemps de l'ODP, une première réussie ! \_\_\_\_\_ p. 36
- ▶ Les séjours-vacances \_\_\_\_\_ p. 37
- ▶ Les nouvelles orientations 2023 \_\_\_\_\_ p. 38
- ▶ En 2023 : deux nouveaux projets sportifs ! \_\_\_\_\_ p. 39
- ▶ Le développement du patrimoine immobilier \_\_\_\_\_ p. 40
- ▶ Une équipe au service de la défense, l'animation et la solidarité des sapeurs-pompiers de France \_\_\_\_\_ p. 42

PAGE  
44 \_\_\_\_\_

## FINANCEMENT, ORIGINES ET RESSOURCES

- ▶ Une générosité en hausse \_\_\_\_\_ p. 46
- ▶ Les actions solidaires et mécénats au profit de l'ODP \_\_\_\_\_ p. 48
- ▶ Les partenaires et les mécènes \_\_\_\_\_ p. 50
- ▶ La solidarité et l'entraide du réseau associatif \_\_\_\_\_ p. 52
- ▶ L'opération « une galette pour l'ODP » \_\_\_\_\_ p. 53
- ▶ Les dons à la suite des incendies de l'été 2022 \_\_\_\_\_ p. 54
- ▶ Les subventions de fonctionnement \_\_\_\_\_ p. 55
- ▶ Les legs et assurances-vie \_\_\_\_\_ p. 56
- ▶ Mur des donateurs 2022 \_\_\_\_\_ p. 58
- Remerciements \_\_\_\_\_ p. 59

**Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France**

Juin 2023

Contact : 32 rue Bréguet 75011 Paris. 01 49 23 18 18 - [odp.communication@pompiers.fr](mailto:odp.communication@pompiers.fr)

Crédits photos : ODP, Matthieu Penz, Ludovic Morand, Aurélien Dheilly, Cédric Pioch, Jérôme Croisard, Macif, Fireland Festival, Vérisure, Festival ODP Talence, Ostrea, Sdis 16, Adobe Stock.



# ÉDITO DU PRÉSIDENT



## JEAN-PAUL BOSLAND

PRÉSIDENT DE L'ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS  
ET FONDS D'ENTRAIDE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

C'est à l'occasion du conseil d'administration de l'ODP du 22 février 2023 que j'ai eu l'honneur d'être élu par l'ensemble des membres à la présidence de notre institution. Je mesure l'honneur et la charge afférents à ce mandat et m'engage auprès de vous, familles que nous accompagnons, sapeurs-pompiers, donateurs, à en être digne. Rassurez-vous, nulle intention de révolutionner l'existant ne m'anime. Je sais la qualité de service qui est proposée, dont la quête a été au cœur des réformes portées par Grégory Allione.

En 2022, comme les années précédentes, l'Œuvre des pupilles, fidèle à sa mission première et à ses valeurs fondatrices, a proposé un accompagnement à ses bénéficiaires, pour les aider à se reconstruire et à grandir sereinement. En 2022, 10 sapeurs-pompiers sont décédés en service, laissant 21 nouveaux orphelins pris en charge. En complément du soutien moral et matériel que l'ODP offre avec les équipes nationales et le réseau local, elle continue de proposer des activités ludiques ou des séjours.

Soulignons aussi l'action de l'ODP pour les sapeurs-pompiers en difficulté, qui s'est illustrée en 2022 par un soutien inédit après les intempéries du printemps, grâce au dispositif « Solidarités pompiers de France », mis en place conjointement avec la FNSPF et la MNSPF.

Plusieurs projets démontrant notre capacité à nous adapter aux évolutions propres à l'ODP ont vu le jour en 2022 (mise à jour du logo, augmentation de la pagination de la « Petite Revue »...). Par ailleurs, au cours de l'année,

le nouveau projet associatif a pris forme, grâce aux séances de réflexion au sein des différents groupes de travail. L'objectif est d'établir la feuille de route de l'association, un document unique qui servira de guide. Le projet établi sera validé au prochain congrès national.

Côté événements, après deux reports dus à la pandémie, l'ODP a enfin pu organiser sa fête habituellement donnée en fin d'année. Rebaptisée « Fête du printemps de l'ODP », elle a permis à plus de 360 participants de se retrouver pendant deux jours, avec un programme d'activités et de découvertes en plein cœur de Paris. De leur côté, le « Fireland Festival » et le « Festival de l'ODP Talence » ont pu faire vibrer un grand nombre de festivaliers, dont de nombreux pupilles et de familles présents.

Ce rapport annuel, qui retrace l'essentiel de la vie de l'Œuvre des pupilles, est le reflet des valeurs que se partage le réseau : solidarité, esprit d'équipe, engagement et humanisme, et présage d'une année 2023 pleine de belles actions en perspective.

*Je tiens à remercier l'ensemble  
des acteurs au sein de notre  
belle association!*

*Bravo. *

# ÇA S'EST PASSÉ EN

# 2022



**8 - 10 avril**

## RASSEMBLEMENT DES PUPILLES MAJEURS

Soixante-dix-neuf pupilles venus de 48 départements se sont retrouvés pour le rassemblement annuel des pupilles majeurs, en Isère, au domaine de Suzel à Vignieu (38) : deux ateliers au choix, moment de cohésion et détente au programme.

**16 - 17 avril**

## FÊTE DU PRINTEMPS DE L'ODP

Après plus de deux ans d'attente et deux reports dus à la pandémie, l'ODP a enfin pu organiser sa fête habituellement donnée pendant la période des fêtes de fin d'année. Rebaptisée « Fête du printemps de l'ODP », elle a permis à plus de 360 participants de se retrouver pendant deux jours, avec un programme d'activités et de découvertes en plein cœur de Paris.



**22 avril**

## PUBLICATION DU DÉCRET RELATIF À LA MENTION « MORT POUR LE SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE »

Le décret relatif à la mention « mort pour le service de la République » et à la qualité de « pupille de la République » était enfin publié au *Journal officiel*, signe de reconnaissance forte de l'État pour nos sapeurs-pompiers décédés en service commandé et leurs enfants.

**20 août**

## FIRELAND FESTIVAL

Après une première édition exceptionnelle, le sol de la caserne de Perpignan (66) a de nouveau vibré sous les pas de danse des 4 200 participants dont 25 pupilles présents.



## Mais aussi...

**13 - 14 juillet**

RÉCEPTION ET RENCONTRE DES FAMILLES ENDEUILLÉES (75).

**6 octobre**

REMISE DES CLÉS DE LA COLOCATION AUX PUPILLES (75).

**1 - 24 juillet**

L'ODP SUR LE TOUR DE FRANCE.

**21 - 24 septembre**

CAMPAGNE ET COVERING D'ABRIBUS À NANCY (54.)



**8 - 11 septembre**

## FESTIVAL ODP TALENCE

La 7<sup>e</sup> édition du festival ODP Talence qui s'est déroulée à Talence (33) a fait vibrer près de 30 000 festivaliers dont 80 familles de l'ODP présentes pour l'occasion.

**23 septembre**

## CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Moment fort pour l'ODP lors de l'assemblée générale avec, en clôture, un discours de Madame Caroline Cayeux, alors ministre déléguée des collectivités territoriales.



**7 octobre**

## CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIMES D'INSTALLATION

Neuf pupilles issus du service commandé ont reçu une prime d'installation, signe d'un nouveau départ, à l'hôtel Marriott des Champs-Élysées, à Paris.

**11 - 13 novembre**

## RASSEMBLEMENT PARENTS

Cent vingt-six parents se sont retrouvés lors d'un week-end d'échanges et de convivialité qui a pour objectif de leur procurer un espace d'expression libre lié à la particularité de leur situation.



**3 - 4 décembre**

## NOËL DES PUPILLES

Lors de cette nouvelle édition qui s'est fait attendre, nous avons eu la joie d'accueillir 39 familles dont 70 pupilles venus de toute la France. Au programme, deux jours de festivités et de nombreuses activités.

**15 - 28 novembre**

CAMPAGNE D'AFFICHAGE.

**15 décembre**

CARABLADE DE NOËL (75).

**12 - 14 octobre**

CONGRÈS DES NOTAIRES (13).

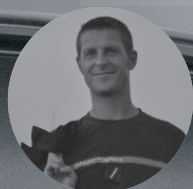
**3 décembre**

PRIX GIACINTO ACCORNERO  
AVEC LA FONDATION DE FRANCE (75).

# L'ANNÉE 2022

## On ne les oublie pas...

Dix sapeurs-pompiers sont décédés en service commandé, laissant 21 nouveaux orphelins.



Adjudant-chef  
**Willy VANGREVELINGHE (SPP)**

CSP de Chauny (02)

Décédé le 4 janvier 2022



Caporal  
**Christophe ETTORI (SPP)**

CS de Rizzanese (2A)

Décédé le 12 janvier 2022



Adjudant  
**Jean-Pierre LESSORT**

CS de Saint-Denis (974)

Décédé le 9 juin 2022



Adjudant  
**Thomas ROCHER**

SPP au CIS de la Couronne (16)  
SPV au CIS de Baignes (16)

Décédé le 23 juin 2022



Adjudant  
**Frédéric COUDERC (SPP)**

CSP de Libourne (33)

Décédé le 6 juillet 2022



Adjudant-Chef  
**Martial MORIN (SPV)**

CIS de Tain-l'Hermitage (26)

Décédé le 25 juillet 2022



Capitaine  
**Pascal ALLAIRE (SPV)**

CS de Saint-Lyphard (44)

Décédé le 5 août 2022



Sergent  
**Nicolas DEFROCOURT (SPV)**

CS de Breteuil-sur-Noye (60)

Décédé le 8 octobre 2022



Lieutenant  
**Laurent DUPERTHUY (SPV)**

CS de Saint-Gervais (74)

Décédé le 27 novembre 2022



Lieutenant  
**Denis Tirard Collet (SPV)**

CS de Miribel-les-Échelles (38)

Décédé le 30 décembre 2022





Grégory Allione, président en 2022, entouré de pupilles et familles.

## QUI SOMMES-NOUS ?

L'ODP intervient au moment du décès du parent et continue son accompagnement jusqu'à l'entrée dans la vie active des orphelins. Au-delà de ses actions pour les orphelins et les sapeurs-pompiers, elle reste un soutien majeur et une écoute tout au long de la vie des pupilles et familles pris en charge.

**C**réée en 1926, l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France (ODP) est une association reconnue d'utilité publique, placée sous le haut patronage de M. le président de la République. **L'organisme assure une protection morale et matérielle aux orphelins de sapeurs-pompiers** – professionnels, volontaires et militaires – décédés en ou hors service commandé, ainsi qu'à leur famille. L'ODP vient également en aide aux enfants de sapeurs-pompiers qui ont perdu leur conjoint(e).

Dans le cadre du dispositif commun *Solidarités pompiers de France* mis en place conjointement avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France (MNSPF), **l'Œuvre des pupilles soutient et accompagne, tant moralement que financièrement, les sapeurs-pompiers et leur famille qui se trouvent dans des situations de détresse, voire de précarité.**

# L'ŒUVRE DES PUPILLES, UNE GRANDE FAMILLE SOLIDAIRE

## Historique

► 1926

Création de l'ODP. Prise en charge des enfants de sapeurs-pompiers décédés en service commandé.

► 1928

Reconnaissance d'utilité publique de l'ODP.

► 1993

Accompagnement des enfants dont le parent sapeur-pompier est décédé en dehors du service.

► 2000

Création du dispositif *Solidarité familles*, qui aide les sapeurs-pompiers en difficulté.

► 2003

Reconnaissance des pupilles dont le parent est décédé en dehors du service.

► 2015

Prise en charge des enfants de sapeurs-pompiers dont le (la) conjoint(e) est décédé(e).

► 2020

Développement du dispositif *Solidarités pompiers de France*, dans le prolongement de *Solidarité familles*.

## Nos champs d'action

### ► Orphelins et familles

- De décès en service commandé,
- De décès hors service commandé,
- Et les familles de sapeurs-pompiers dont le conjoint est décédé.

### ► Les familles des sapeurs-pompiers en difficulté

- *Solidarités pompiers de France* (familles en difficulté, handicap, maladie, catastrophes naturelles, etc.).

## Les bénéficiaires



**LES ENFANTS ET LES FAMILLES  
DE SAPEURS-POMPIERS**



**SAPEURS-POMPIERS  
VOLONTAIRES**



**SAPEURS-POMPIERS  
PROFESSIONNELS**



**SAPEURS-POMPIERS  
MILITAIRES (BSPP /  
BMPM).**



**MILITAIRES  
DES UNITÉS D'INSTRUCTION  
ET D'INTERVENTION DE LA SÉCURITÉ  
CIVILE (UIISC).**



**ANCIENS  
SAPEURS-POMPIERS (ASP).**



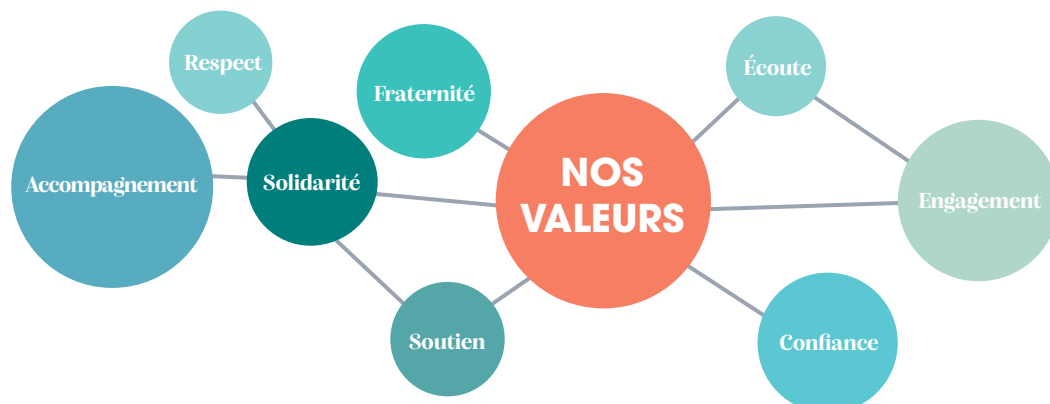
**JEUNES  
SAPEURS-POMPIERS (JSP).**



**PERSONNELS  
NAVIGANTS  
DE LA SÉCURITÉ CIVILE  
DU GROUPEMENT DES  
MOYENS AÉRIENS.**



**PERSONNELS ADMINISTRATIFS,  
TECHNIQUES ET SPÉCIALISÉS  
(PATS) DES SDIS, DES UD, DE LA  
MINSPF, DE LA MSPF, AINSI QUE  
DES ÉTATS-MAJORS DE ZONE.**



# NOS MISSIONS

L'ODP intervient au moment du décès du parent et continue son accompagnement jusqu'à l'entrée dans la vie active des orphelins. Au-delà de ses actions, elle reste un soutien majeur et une écoute tout au long de la vie des pupilles pris en charge.



## SOUTENIR LA PARENTALITÉ DES FOYERS EN DEUIL

- ▶ Accompagnement et soutien moral.
- ▶ Aides financières pour pallier la baisse de revenus (logement, mobilier, transports...).
- ▶ Mise en relation et travail collectif (groupes de discussions, ateliers distanciels, séjours, événements...).



## AIDER LES SAPEURS-POMPIERS EN DÉTRESSE

- ▶ Soutien moral en lien avec le réseau associatif des sapeurs-pompiers de France.
- ▶ Aide financière en cas d'accident ou de maladie.
- ▶ Prise en charge en urgence des victimes de sinistres climatiques.



## ACCOMPAGNER LES PUPILLES VERS LEUR AUTONOMIE

- ▶ Suivi individuel et soutien moral.
- ▶ Aide à la scolarité, à la poursuite d'études et à l'insertion dans la vie active (logement étudiant, création d'entreprise, emménagement...).
- ▶ Mise en relation des pupilles (groupes de discussions, séjours, événements...).



### THOMAS HUGUES, UN PARRAIN ENGAGÉ

« Je suis le parrain de l'Œuvre des pupilles depuis 2003. L'association veille sur les familles de sapeurs-pompiers et les accompagne sur le chemin de la vie. Auprès d'eux et auprès des sapeurs-pompiers, j'ai touché du doigt ce que veut dire le dévouement, la générosité et le don de soi. Plus de 15 ans après, les sapeurs-pompiers de France continuent de me surprendre. Ils sont volontaires et professionnels : des femmes et des hommes ordinaires qui font de leur engagement un soutien extraordinaire pour la population. À nous d'être aux côtés de celles et ceux dont le papa ou la maman ont eu un engagement ultime. Leurs leçons de courage m'ont changé.

**Nous souhaitons, ensemble, toucher le cœur des Français qui aiment les pompiers, mais qui ignorent trop souvent l'existence de l'Œuvre. »**



“ Nous souhaitons, ensemble, toucher le cœur des Français qui aiment les pompiers, mais qui ignorent trop souvent l'existence de l'Œuvre.”

# LE PROJET ASSOCIATIF DE L'ODP

## Qu'est-ce qu'un projet associatif ?

Un projet associatif est la formalisation écrite d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres d'une association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de l'histoire et de la situation actuelle de leur structure.

## Réflexion autour du projet associatif

Dans le cadre de la refonte du projet associatif de l'ODP, initiée en 2021 et dont le premier cadrage a été réalisé, le 4 mai 2022, par Yves Daniel, ancien administrateur, et David Brunner, vice-président, plusieurs groupes de travail ont été formés pour réfléchir au projet.



## La communauté ODP mise à contribution



Les anciens administrateurs en réunion de travail.

Quand on construit un projet associatif ou le rénove, on anime des réunions pour faire s'exprimer les visions de la structure, du projet, de son histoire et de ses valeurs, afin d'en faire une synthèse. Cette phase est faite auprès de différents types de communautés en lien avec l'ODP : les pupilles, les veuves et veufs, les anciens administrateurs, les élus actuels et les délégués sociaux.

En ce sens, chaque groupe de travail a été mis à contribution en 2022.

Par exemple, les 8 et 26 octobre, les deux réunions des groupes de travail jeunes et parents étaient exclusivement dédiées au travail du projet associatif de l'ODP. Animées par Jean Dalichoux et Delphine Vandevorde, consultants, cette réunion était un moment de réflexion sur le rôle et l'évolution de l'ODP.

D'autres parties prenantes de l'ODP ont également effectué ce travail, comme certains donateurs et les salariés de la Maison des sapeurs-pompiers de France qui ont répondu à un questionnaire en ligne.

## Un projet associatif pour encore plus d'efficacité !

Un projet associatif est un plan stratégique à long terme. Un seul but : aider l'association à être plus efficace, c'est-à-dire à rationaliser les efforts pour agir en cohérence et s'ajuster aux modifications de son environnement !

Concevoir un projet associatif prend du temps. L'objectif de ce travail sera d'établir la feuille de route de l'association, un document unique qui servira de guide pour mener à bien les missions de l'ODP, en accord avec les valeurs et les raisons d'être de l'association.

Le nouveau projet associatif sera ensuite soumis à validation du conseil d'administration, puis adopté par l'assemblée générale lors du Congrès national des sapeurs-pompiers de France.

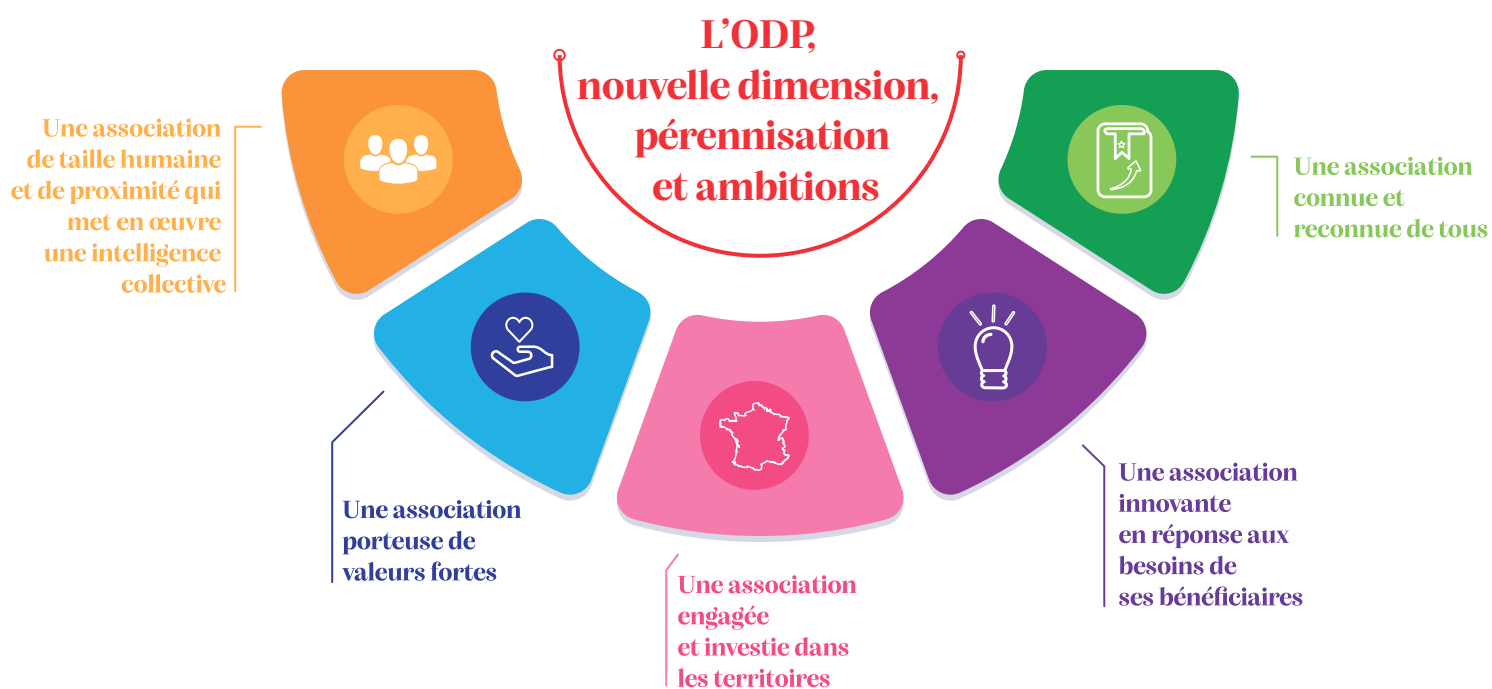
La restitution du projet est prévue début 2023.



## Les différentes étapes de l'écriture du projet associatif



## Notre ambition pour 2023



# NOTRE GOUVERNANCE

## Une gouvernance unique répartie sur l'ensemble du territoire

L'Œuvre des pupilles se compose de trois types de membres : les **membres actifs** – des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qui adhèrent à la FNSPF –, les **membres associés** – des sapeurs-pompiers militaires, des anciens et jeunes sapeurs-pompiers, des Pats et des personnels civils des structures rattachées –, ainsi que les **membres d'honneur**.

Tous les membres sont, de fait, bénéficiaires de l'ODP qui, conformément à sa mission d'utilité publique, s'adresse à l'ensemble des sapeurs-pompiers et leur famille. Son fonctionnement est défini dans ses statuts et dans son règlement intérieur.

Parmi les membres actifs, au sein des unions départementales de sapeurs-pompiers, est élu un collège de grands électeurs pour trois ans. Ces derniers, au nombre de 422 en 2022, constituent l'assemblée générale annuelle qui approuve les comptes et les orientations stratégiques de l'association. Ils élisent également les membres du conseil d'administration.

# 422

C'est le nombre de grands électeurs en 2022

## Le conseil d'administration

Au sein de l'association, c'est cette instance qui définit les choix stratégiques, arrête les comptes, valide le budget et décide et contrôle l'attribution des subventions proposées par le comité exécutif. Élu par l'assemblée générale pour une durée de six ans (renouvelable), le conseil d'administration de l'ODP est composé de 29 membres qui se répartissent comme suit :

- ▶ 24 membres élus par les grands électeurs.
- ▶ Le président de la FNSPF.
- ▶ Un administrateur d'outre-mer.
- ▶ Le général commandant la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP).
- ▶ Deux membres (sans pouvoir de vote) représentant un(e) veuf(ve) de SP et un(e) pupille.

# 29

membres composent le conseil d'administration

Tout nouvel administrateur doit être en activité lors de sa première élection.

Le conseil d'administration, qui se réunit environ cinq fois par an, donne lieu à un dossier de préparation complet fourni à l'avance à ses membres, et à un compte rendu approuvé lors de la séance suivante.

## Le comité exécutif de l'ODP

Le conseil d'administration (CA) nomme un comité exécutif (CE) composé de huit administrateurs : le président, trois vice-présidents, un secrétaire général et son adjoint, ainsi qu'un trésorier général et son adjoint.

Les membres du CE exercent leur pouvoir de façon collégiale. Le rôle principal du comité exécutif consiste à mettre en œuvre la politique définie par le CA : il prépare et exécute les décisions prises par le conseil d'administration.

# 8

membres composent le comité exécutif

\* Comité exécutif au 22 février 2023.



**Jean-Paul Bosland**  
Président



**Virginie PEDRERO GUIRAUDOU**  
Vice-présidente, chargée de l'action sociale et solidaire



**David BRUNNER**  
Vice-président, chargé des séjours, rassemblements et grands événements



**Stéphane MILLOT**  
Vice-président, chargé du développement



**Christian LETELLIER**  
Secrétaire général, chargé du fonctionnement général et des instances, Chancelier



**Hervé HARDY**  
Trésorier général, chargé des finances et des relations avec le « Don en confiance »



**Séverine MAZUY**  
Secrétaire général adjointe chargée du contrôle interne



**Gilles BARAT**  
Trésorier général adjoint, chargé des affaires immobilières

## Un ensemble de commissions

Différentes commissions traitent et instruisent les sujets proposés pour décision au comité exécutif, puis au conseil d'administration : commissions Orphelins et familles, Solidarités pompiers de France, Finances, legs et patrimoine, Contrôle interne ; ainsi que les groupes de travail Parents et Jeunes.



# LES NOUVEAUTÉS

En 2022, plusieurs projets démontrant notre capacité à nous adapter aux changements et évolutions propres à l'ODP ont vu le jour. Toutes nos nouveautés proposent des améliorations qui ont pour objectif une communication plus adaptée et plus concrète pour les sapeurs-pompiers de France et pour les pupilles et familles de sapeurs-pompiers.

## Le logo de l'ODP



En 2022, le logo de l'ODP évolue. Plus lisible, il garde une filiation avec le logo existant et conserve le marqueur « cigogne », cher à l'ODP. La quantité de texte a été réduite pour une meilleure lecture et la filiation

avec le bloc-marque « sapeurs-pompiers de France » qui incarne le réseau associatif a été conservée.

## La Petite revue de l'ODP s'étoffe



Le trimestriel, lancé en 2021, annonce les événements de l'ODP propose des informations concrètes à nos bénéficiaires.

En 2022, la grande nouveauté fut la création de 4 pages supplémentaires à *La Petite revue* correspondant aux attentes

de nos bénéficiaires :

- ▶ Une page « Retour en images » proposant un pêle-mêle de photos des trois derniers mois (remise d'ordinateur aux pupilles, remise de chèque, mécène en action, journée d'échange avec nos familles, etc.)
- ▶ Une page pour valoriser chaque groupe de travail pupilles majeurs et parents afin qu'ils puissent y voir l'opportunité d'expression directe des GT à nos bénéficiaires, sur les événements, les projets, etc.
- ▶ Une page pour mettre en lumière les mécénats de l'ODP avec un calendrier des actions des prochains mois.

## De nouveaux objets ODP pour nos stands !

Pour donner suite aux nombreuses demandes de vente d'objets au profit de l'Œuvre des pupilles, il est dorénavant possible de réaliser des achats solidaires d'objets logotés « ODP » sur nos différents stands fédéraux (Congrès national, Congrès des notaires, Festival ODP Talence, stands lors d'événements sportifs, etc.).

**Les unions départementales peuvent également acheter badges, tote-bags et porte-clés en lots, à prix coûtant, auprès de l'ODP, pour leurs événements.**



## Un kit communication pour chaque région

Les 14 unions régionales de sapeurs-pompiers ont, chacune, reçu un kit communication ODP pour valoriser l'association lors des différents événements organisés par les sapeurs-pompiers de France (stand ODP, journées portes ouvertes, appel à dons, événement sportif au profit de l'ODP, etc.).

Toutes les unions départementales de sapeurs-pompiers peuvent solliciter leur union régionale référente afin de disposer du kit pour ses divers événements internes.



Banderole 200 x 80 cm



Nappe 260 x 220 cm



Stand parapluie 3 x 3 m



Roll-up 85 x 220 cm  
2 exemplaires

## Mention « mort pour le service de la République » et qualité de « pupille de la République »



Nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette reconnaissance forte de l'État pour nos sapeurs-pompiers décédés en service commandé et leurs enfants.

Le décret d'application (n° 2022-618) précisant le cadre de ces dispositions est paru le 22 avril 2022. Il détaille les modalités d'attribution de la mention et précise l'accompagnement offert aux « pupilles de la République », qui bénéficient dorénavant du régime de bourses et subventions prévues pour les pupilles de la Nation pouvant être cumulables à l'accompagnement et aux prestations offertes par l'ODP.

# L'ORGANISATION DU RÉSEAU ASSOCIATIF DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE : UN GRAND RÉSEAU SOLIDAIRE

L'Œuvre des pupilles est l'une des composantes du réseau associatif des sapeurs-pompiers de France qui s'articule autour de plusieurs entités.

## Le réseau associatif



**Fédération Nationale**  
**SAPEURS - POMPIERS**  
DE FRANCE

Anime, représente et défend les droits et les intérêts des sapeurs-pompiers de France. Les missions de la Fédération sont plurielles et denses, en symbiose avec l'Œuvre des pupilles et la Mutuelle nationale, ses unions régionales et départementales, ses amicales et les milliers de bénévoles qui s'y impliquent au quotidien. Elle assure le rôle politique.



**ŒUVRE DES PUPILLES**  
**SAPEURS - POMPIERS**  
DE FRANCE

Assure le rôle curatif et protège les orphelins, leur famille et tous les sapeurs-pompiers en difficulté. L'association aide aussi les familles des personnels administratifs, techniques, spécialisés (Pats) des Services départementaux d'incendie et de secours (Sdis), ainsi que les nouvelles recrues, les JSP et les ASP.



Assure le rôle préventif pour tous les sapeurs-pompiers de France. Créée et gérée par et pour des sapeurs-pompiers, elle participe au dispositif *Solidarités pompiers de France*.

ENGAGEMENT

SOLIDARITÉ



**DES VALEURS  
PARTAGÉES**

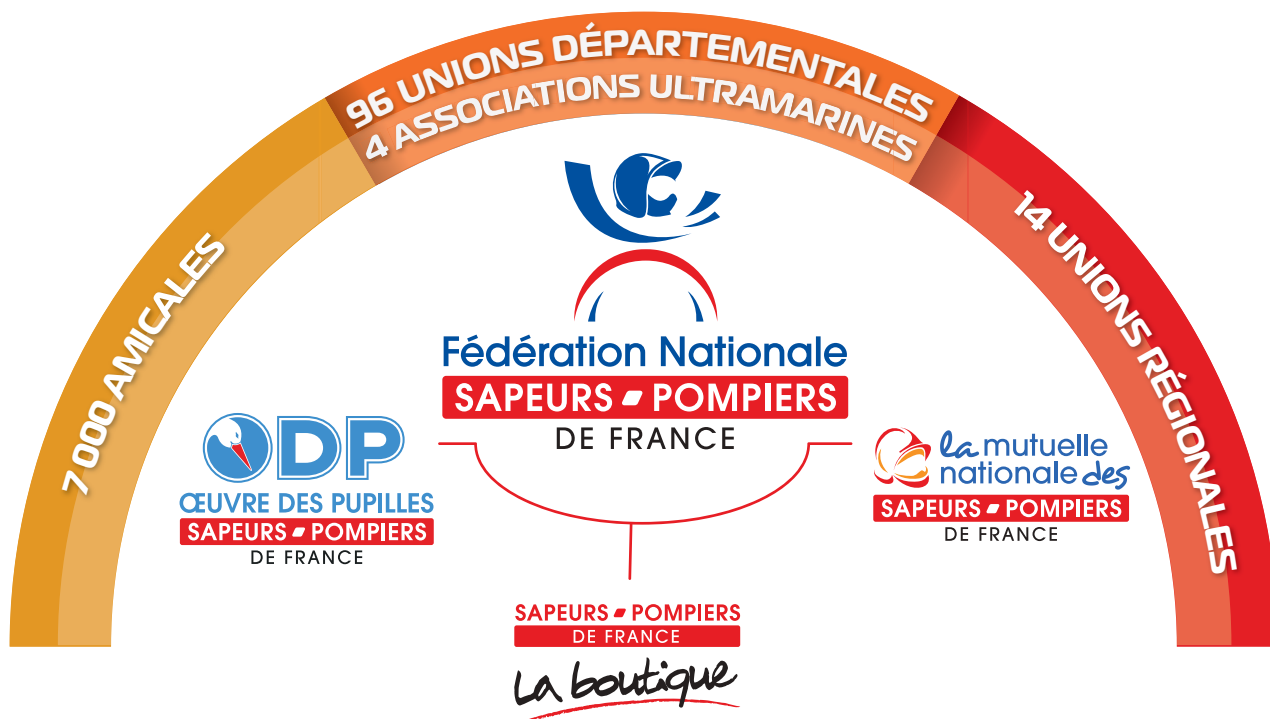


ESPRIT D'ÉQUIPE

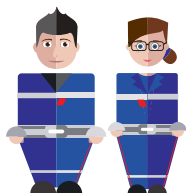
HUMANISME



## Comment le réseau associatif fonctionne-t-il ?



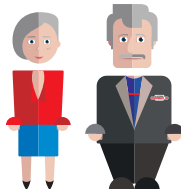
# Plus de 285 000 adhérents\*



**Actifs**  
(+ pompiers privés)



**Jeunes sapeurs-pompiers**



**Anciens sapeurs-pompiers**



**Pats\*\***



**Bénévoles, volontaires civils et musiciens**



\*Chiffres au 31/12/2022. \*\*Personnels administratifs, techniques et spécialisés.

# LE DISPOSITIF SOLIDARITÉS POMPIERS DE FRANCE, DES VALEURS PARTAGÉES D'HUMANISME, D'ENTRAIDE ET D'ENGAGEMENT

L'Œuvre des pupilles (ODP), la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France (MNSPF) ont conjointement contribué au développement du dispositif Solidarités pompiers de France (SPF).

Venant en complément des actions sociales menées par les amicales, les unions départementales et régionales, ce dispositif vise à apporter un soutien moral et financier supplémentaire aux sapeurs-pompiers, ainsi qu'à leur famille. En cas d'accident, de maladie ou face à certaines des grandes épreuves de la vie courante, le réseau associatif protège et accompagne les sapeurs-pompiers grâce à la mise en place du dispositif SPF.

Dans ce cadre, en 2022 :

- 61 sapeurs-pompiers ont reçu une aide financière pour pouvoir faire face à leurs difficultés.
- 495 familles ont bénéficié d'une aide financière à la suite d'une catastrophe naturelle ou de l'incendie de leur maison pour un montant total de 1 300 500 €.
  - **465 aides ont été délivrées** à la suite des intempéries de juin dans 11 départements.
  - **5 familles ont été aidées** à la suite de l'incendie de leur maison.

En 2022 :

## 61 sapeurs-pompiers

ont bénéficié d'une aide financière lors de difficultés personnelles pour un montant total de

**152 425 €**

## 495 familles

ont reçu une aide financière à la suite d'une catastrophe naturelle et

## 5 familles

ont été aidées lors de l'incendie de leur maison, pour un montant total de

**1 300 500 €**



## Le dossier de demande et son cheminement



### 1 Demande de dossier

#### ► Qui peut en faire la demande ?

- Le président de l'union départementale
- Un membre de l'UD

#### ► Comment ?

Par mail auprès de votre chargée de suivi social en précisant la nature des difficultés ou via VESTA

2 Le dossier est rempli par, ou avec le PUD après concertation avec le président d'amicale et l'intéressé.

## Zoom sur... L'efficacité du dispositif

En octobre 2022, Kévin Sallès, sapeur-pompier volontaire, a reçu une aide d'urgence de 6 000 euros à la suite de l'incendie de sa maison.



Commandant Michel Soudy,  
président de l'UDSP du Cher (18)

*« L'action élargie de l'ODP est le reflet de nos valeurs de solidarité. »*

**SPdeF :** Dans le cadre du dispositif *Solidarités pompiers de France*, comment avez-vous pu venir en aide à Kévin, sapeur-pompier de votre département ?

**M. Soudy :** Il s'agit d'un dispositif d'urgence essentiel à notre corporation dans des situations difficiles. Le processus a été activé rapidement, avec Kévin et le président de l'amicale, en réponse à l'urgence de la situation. Grâce à l'aide accordée, Kévin et sa famille ont pu racheter des vêtements de première nécessité, quelques meubles et affaires courantes du quotidien et ils ont pu trouver un logement d'urgence dans une commune proche.

L'UDSP est très présente dans le domaine social pour



accompagner les adhérents, les pupilles et familles de sapeurs-pompiers décédés. Toutes les amicales participent financièrement à l'ODP dans le cadre de leurs cotisations annuelles (14 000 € en 2022). À noter, également, les nombreuses actions organisées.

ment

*Solidarités*  
**POMPIERS**  
DE FRANCE

**4** Le PUD ou le délégué social retourne le dossier complété par mail ou par courrier pour préparation et étude par la commission sociale « Solidarités Pompiers de France ».

### ► Commission sociale

Elle se compose d'administrateurs de l'ODP représentant chaque région, deux représentants de la MNSPF et de la FNSPF, trois experts (sapeur-pompier et assistantes sociales Sdis, ODP et MNSPF).

**3** Constitution du dossier par le PUD et/ou le délégué social du département avec la famille

Attention à bien fournir l'intégralité des pièces demandées, à remplir l'ensemble des rubriques et à signer le dossier.

**5** Traitement et étude des dossiers par la chargée de suivi social (ODP). Présentation anonyme des dossiers à la Commission Solidarités Pompiers de France.

# GRANDE PREMIÈRE EN 2022, L'ODP EST PRÉSENTE SUR LE TOUR DE FRANCE

Grâce au partenariat entre la FNSPF et la société ASO, organisatrice du Tour de France, l'ODP a pu participer, pour la première fois, à cet événement populaire majeur. Elle a rejoint l'équipe déjà en place composée de sapeurs-pompiers venus de toute la France.



## Une visibilité grand public

Comme chaque année, une équipe de sapeurs-pompiers a sillonné les routes de France pour faire la promotion du volontariat sapeur-pompier auprès du grand public au sein de la caravane publicitaire.

L'ODP était, pour la première fois, présente dans la caravane « sapeurs-pompiers de France », avec deux véhicules au covering dédié. Une action permettant une belle visibilité grand public pour l'association. En parallèle, des porte-clés étaient distribués (en bois pyrogravés, selon les normes environnementales du Tour du France) avec un message d'appel à la générosité du public. Nous avons pu également suivre en temps réel la caravane de l'ODP sur la route, via le site [pompiers.fr](http://pompiers.fr) et l'application dédiée et faire un don pour soutenir les 1 432 orphelins de sapeurs-pompiers.

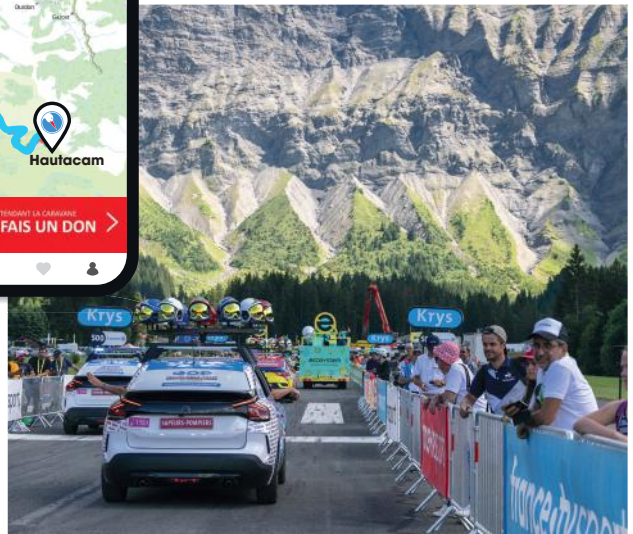
## Nos pupilles au cœur de la caravane du Tour

Cette manifestation, chère aux sapeurs-pompiers de France, est aussi l'occasion de valoriser la solidarité du réseau associatif des sapeurs-pompiers de France en accueillant des pupilles au cœur de la caravane du Tour. Le temps d'une étape, les pupilles majeurs des départements traversés ont pu accompagner l'équipe présente et partager la convivialité d'un événement sportif et populaire.

Le 13 juillet, Evan était embarqué dans La caravane du Tour pour vivre un moment unique : le passage du mythique col du Galibier sur la 11<sup>e</sup> étape. Le lendemain, en attendant la grande bataille dans l'Alpe d'Huez, Lénaïk, Shana et Manon l'ont rejoint et ont vécu des ascensions extraordinaires sur l'étape Albertville > col du Granon.



Les pupilles sur le Tour de France.



# L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS BÉNÉFICIAIRES

---

## LES ENFANTS ET LES FAMILLES :

- de sapeurs-pompiers :
  - civils (professionnels et volontaires)
  - militaires (Paris, Marseille)
- de militaires des unités de la Sécurité civile
- de personnels navigants de la Sécurité civile du Groupement des moyens aériens
- de personnels administratifs et techniques
- Les anciens sapeurs-pompiers
- Les jeunes sapeurs-pompiers
- Les sapeurs-pompiers en difficulté

**DÉCÈS EN  
SERVICE COMMANDÉ** **SC**



répartis dans  
**197 familles**



**DÉCÈS EN HORS  
SERVICE COMMANDÉ** **HSC**

Lors d'un décès hors service commandé, un dossier nous est adressé afin que nous puissions prendre en charge la famille. Une allocation trimestrielle pour les enfants scolarisés a été mise en place, en plus des primes. Les familles qui le souhaitent peuvent en faire la demande. Nous étudierons leur budget (ressources et charges du foyer) afin de déterminer leurs droits.

**Hors service**



répartis dans  
**566 familles**



**Pupilles bénéficiant  
de primes**

**Hors service avec allocations**



répartis dans  
**335 familles**



**Pupilles bénéficiant  
de primes + allocations**

# LES RÉFÉRENTS NATIONAUX



**Nathalie EXERTIER,**  
maman référente

**Nathalie, 61 ans, a trois enfants (Jessica, Jérémy et Jonathan). Son mari est décédé en service commandé en 2003.**

**Aujourd'hui, elle vit en Savoie (73) et est responsable de l'Action sociale au sein du Sdis 73.**

« D'un tempérament assez pugnace et engagé, j'œuvre depuis des années auprès des administrateurs successifs pour développer la dynamique du niveau stratégique régional de l'ODP. Ce projet a enfin vu le jour en 2022. Aujourd'hui, l'ODP met en place un soutien

logistique et financier auprès des régions pour organiser un rassemblement régional des familles, un véritable tremplin du rassemblement national pour les années à venir. Après avoir participé à l'opération "Au-dessus des nuages", ascension du Mont-Blanc pour les pupilles majeurs, en 2021, j'ai incité l'ODP à la réalisation d'un projet similaire, adapté aux parents. Cet événement a pris naissance en 2022 avec l'odyssée GR 34 du Mont St-Michel qui se déroulera en mai 2023. Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ! »

## Le groupe de travail Parents

Le groupe de travail Parents (GTP) se réunit en moyenne trois à quatre fois par an. Ses membres travaillent notamment sur les propositions d'actions à mettre en œuvre à destination des parents et l'orientation globale des rassemblements parents, sans oublier la coopération avec le groupe des pupilles majeurs.

*« L'année 2022 est le marqueur du renouveau ! »*



**Florian CORDIER,**  
pupille référent

**Florian, 31 ans, pacsé, est responsable d'un site de fabrication dans le domaine du luxe. Son père est décédé en 2003.**

**Aujourd'hui, il vit à Baume-les-Dames (73) et en parallèle de son activité, il est sapeur-pompier volontaire et trésorier de l'UDSP 25.**

« En 2022, l'ODP a franchi une nouvelle dimension et pérennise ses nouvelles actions.

Cette année encore, les actions mises en place par l'ODP ont été d'une grande aide pour tous les pupilles. L'Œuvre a été, encore une fois, présente à nos côtés. Je pense

notamment au dernier rassemblement des pupilles majeurs qui a été le plus grand jamais organisé à ce jour. Une bien belle initiative qui nous a permis de nous réunir et de pouvoir échanger avec les nouveaux arrivants qui ont été accueillis chaleureusement.

Aussi, je pense notamment au développement des défis sportifs. Après "Au-dessus des nuages" en 2021, le prochain défi, en Corse, en 2023 s'annonce grandiose ! Les valeurs que porte l'association sont au cœur de notre réseau. C'est pourquoi, je souhaiterais, une nouvelle fois, remercier les sapeurs-pompiers des unions départementales qui travaillent dans l'ombre pour nous permettre de vivre des moments de cohésion et de dépassement de soi. Au nom de tous les pupilles, je vous remercie ! »

## Le groupe de travail Pupilles majeurs

Le groupe de travail Pupilles majeurs se réunit en moyenne trois à quatre fois par an. Ses membres travaillent notamment sur les propositions d'actions à mettre en œuvre à destination des pupilles majeurs et l'orientation globale des rassemblements pupilles majeurs, sans oublier la coopération avec le groupe Parents.

*« Les valeurs que porte l'association sont au cœur de votre réseau »*



Nos référents nationaux lors du Congrès national des sapeurs-pompiers de France.





*Ostrea, une entreprise qui recycle des coquilles en résine écologique pour en faire des meubles.*



## TÉMOIGNAGE D'UN BÉNÉFICIAIRE

### Camille, pupille ayant bénéficié, en 2022, d'une aide financière à la création de son entreprise.

Camille est né à Saint-Mandé (94), près de Paris. Il devient pupille de sapeur-pompier à l'âge d'un an et demi, lorsque son père décède brusquement, en 1994. Dès lors, il grandit aux côtés de sa mère, à Saint-Brieuc, en Bretagne. En 2022, à 29 ans, après diverses expériences à l'étranger, il revient en Bretagne et **l'ODDP lui offre une aide financière de 15 000 € à la création de son entreprise.** *Ostrea* naît.

**Camille :** Au bout de deux ans chez Google, en Irlande, j'ai été contacté par Tanguy, un ami d'enfance, qui était chez son frère, ostréiculteur à Riec-sur-Bélon, en Finistère sud. C'est lui qui nous a alertés sur la problématique des déchets conchylicoles. Il faut savoir qu'aujourd'hui, 250 000 tonnes de coquillages sont produites chaque année et seulement 10 % sont recyclés. Le reste finit en zone d'enfouissement technique, faute de solution de recyclage. Face à ce constat, nous avons décidé de

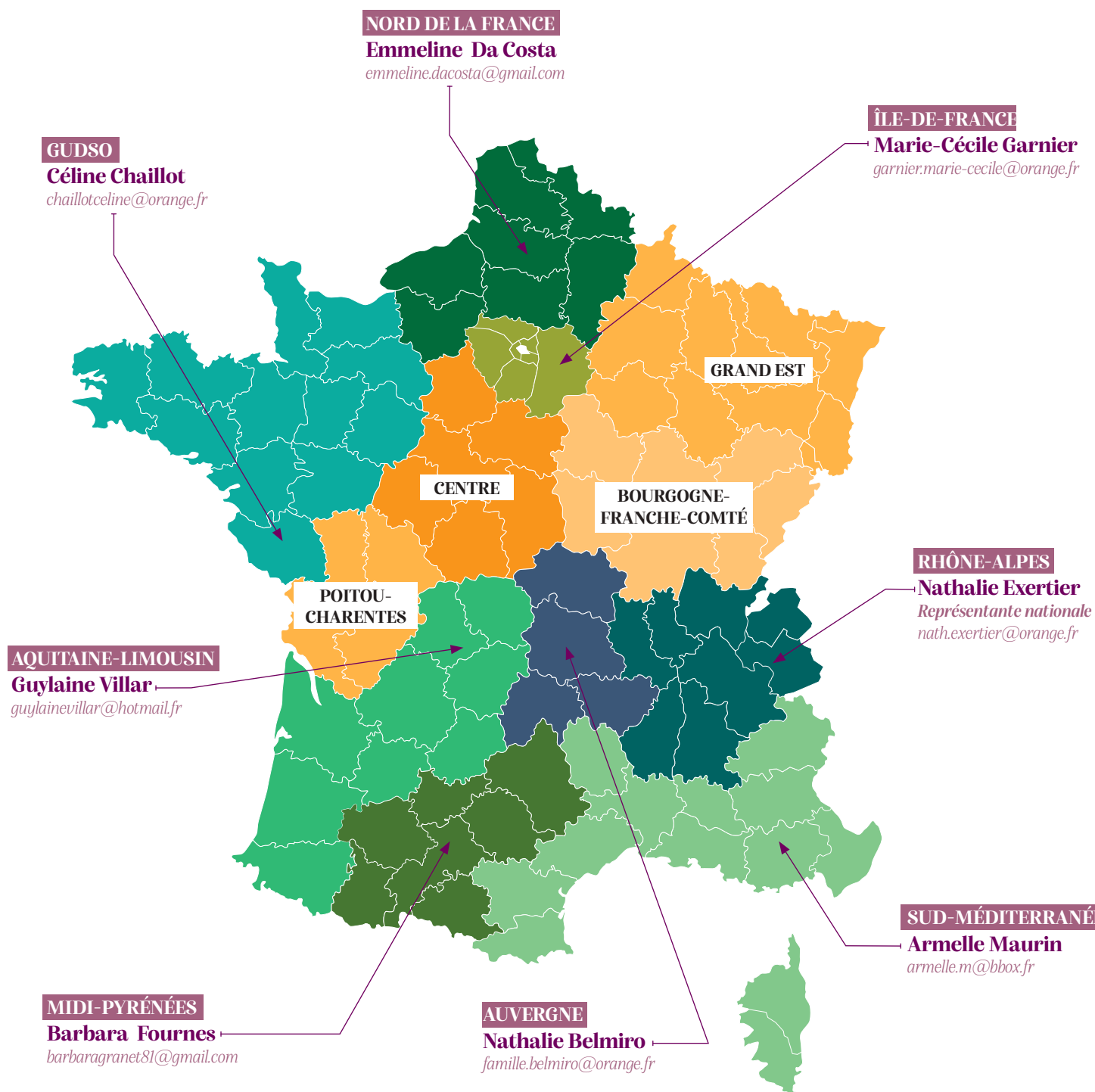
*« Ce soutien est énorme. Il donne de la reconnaissance au travail réalisé. »*

créer *Ostrea*, une entreprise bretonne ayant développé un matériau à partir de coquillages recyclés pour le secteur de l'aménagement d'intérieur et d'extérieur.

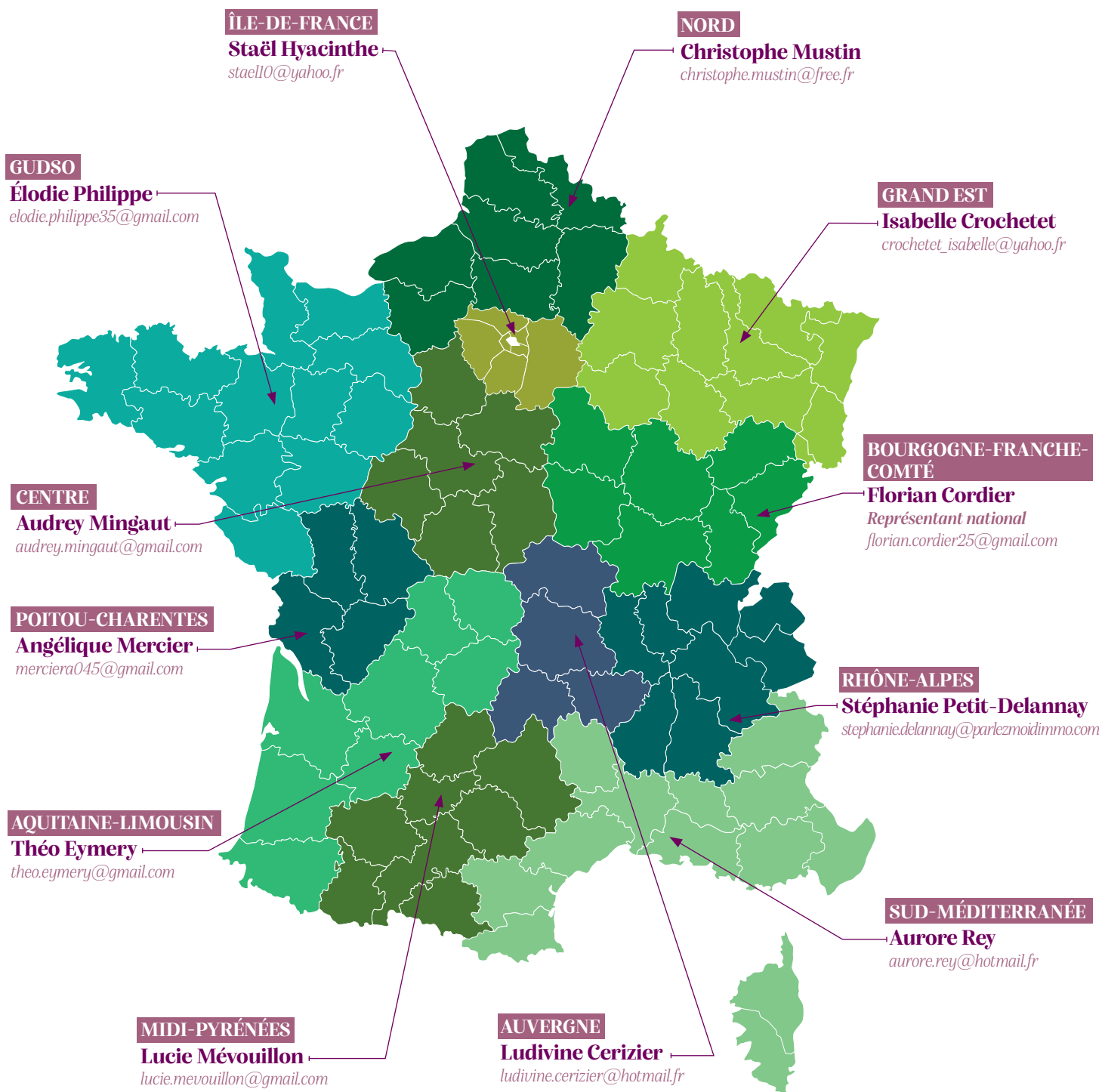
Dans cette aventure, l'ODDP a joué un rôle fondamental. Avec l'aide et le relais de ma chargée de suivi social, j'ai présenté le projet *Ostrea* à la commission sociale. Très vite, ils ont alloué une bourse de 15 000 euros au projet. Ce soutien est énorme pour plusieurs points.

Premièrement, il permet à l'équipe de renforcer sa trésorerie dans un contexte de création d'entreprise, ce qui aide à faire face, plus facilement, aux imprévus. Deuxièmement, il montre une confiance d'investisseurs dans le projet. Cette subvention permet à d'autres acteurs financiers de plus facilement s'engager. Troisièmement, ce soutien financier donne de la reconnaissance au travail réalisé et insuffle du courage à l'équipe pour affronter les prochaines étapes.

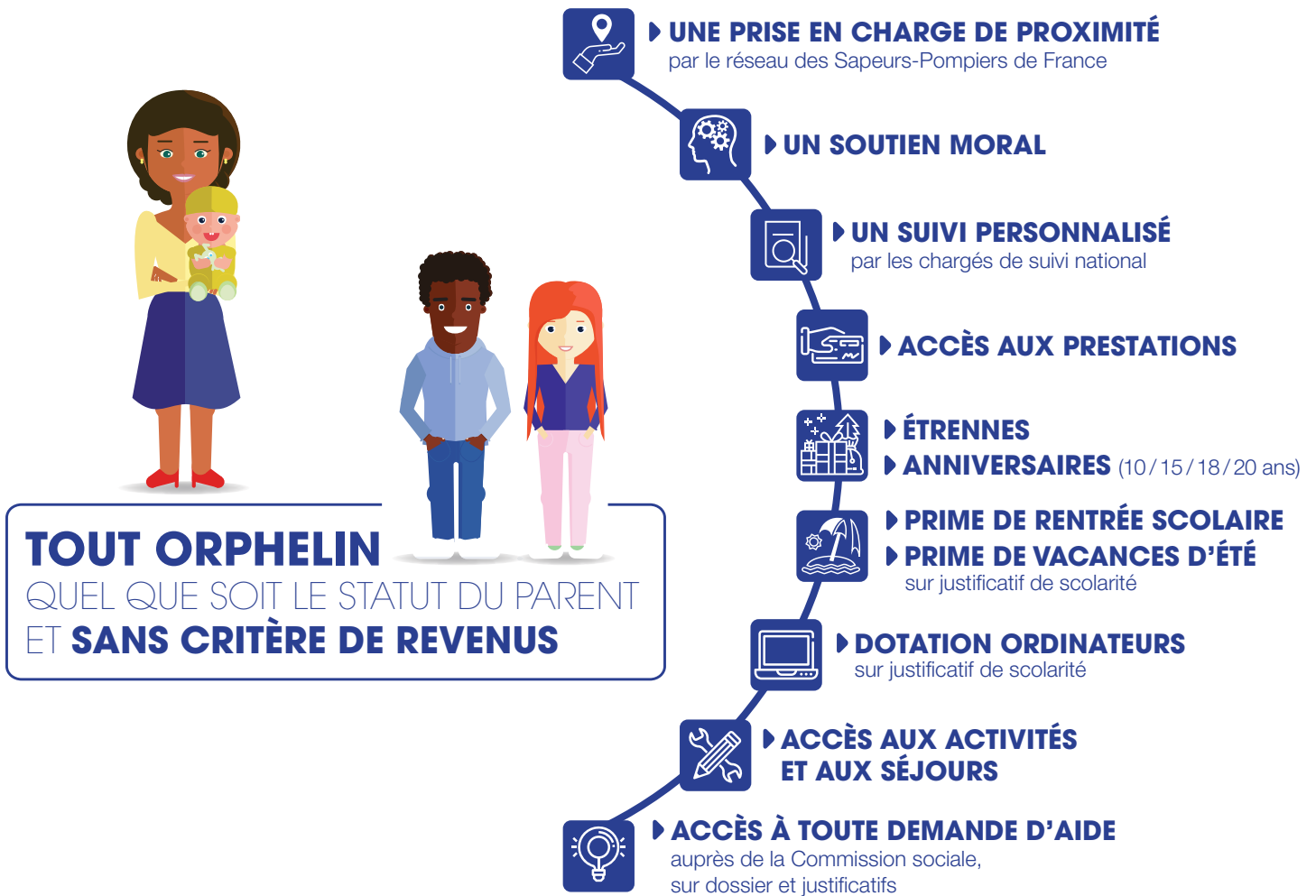
# RÉPARTITION DES PARENTS RÉFÉRENTS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



# RÉPARTITION DES PUPILLES RÉFÉRENTS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



# L'ACCOMPAGNEMENT DES ORPHELINS ET FAMILLES



## SERVICE COMMANDÉ

- ▶ **STATUT PUPILLE DE LA RÉPUBLIQUE**  
sur décision des autorités
- ▶ **UNE AIDE DE PREMIER SECOURS**  
pour le foyer et pour chaque pupille
- ▶ **ALLOCATIONS D'ÉTUDES**
  - barème « service commandé »
  - sans conditions de ressources
  - justification annuelle de la scolarité
- ▶ **PRIME D'INSTALLATION**



## HORS SERVICE COMMANDÉ OU PARENT NON POMPIER

- ▶ **UNE AIDE DE PREMIER SECOURS**  
pour le foyer, uniquement quand le parent décédé est pompier
- ▶ **ALLOCATIONS D'ÉTUDES**
  - barème « hors service commandé »
  - sur conditions de ressources
  - sur demande du tuteur légal
  - justification annuelle de la scolarité

# LES ALLOCATIONS DES PUPILLES



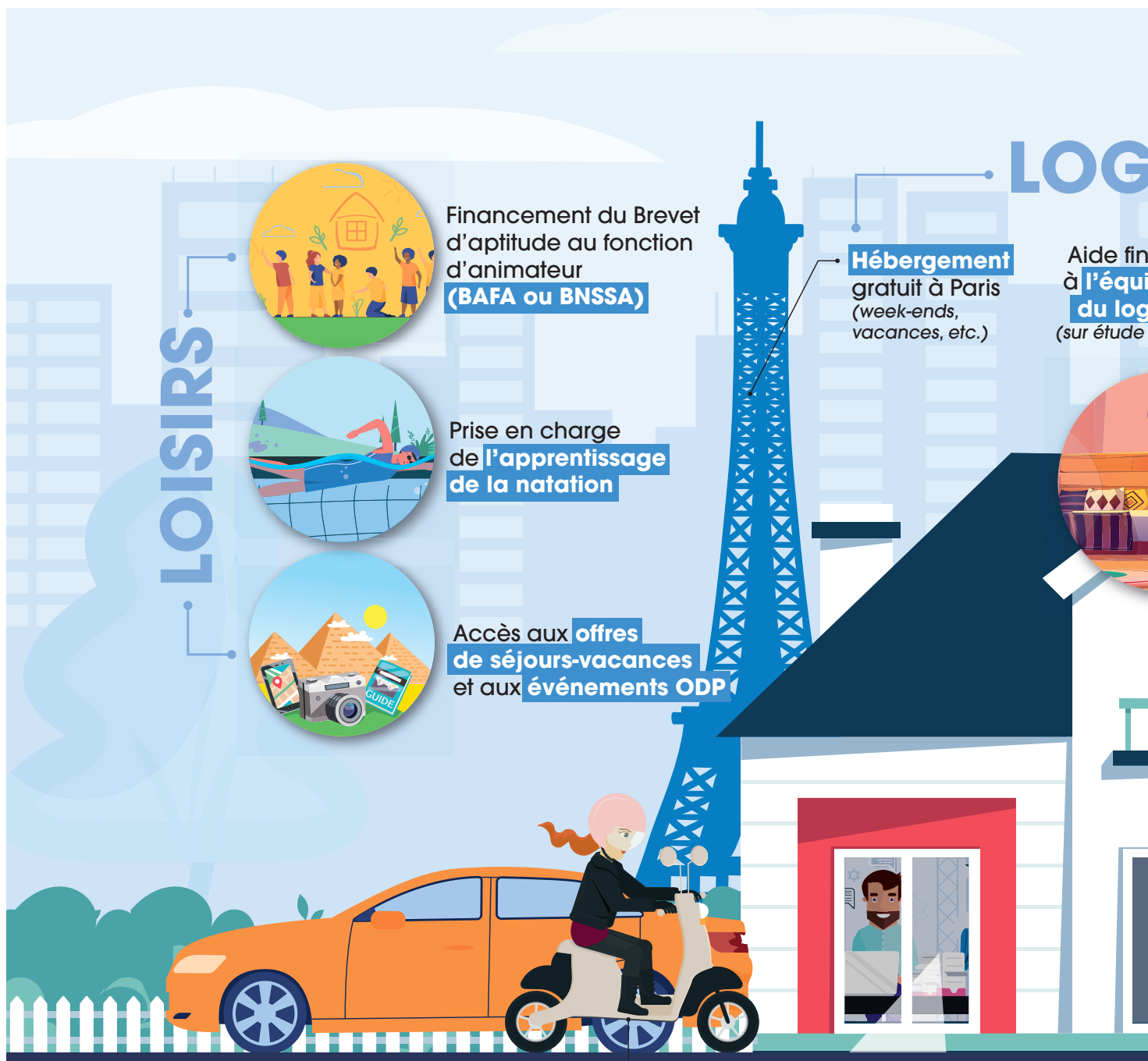
Les allocations sont versées 4 fois par an aux pupilles, les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre.

Rappel sur un mois, si le justificatif arrive jusqu'à 30 jours après la date de versement.

SC : Service commandé      HS : Hors service

\*Pour les alternants, les allocations sont attribuées en fonction du niveau d'études (de 700 à 1 500 €).

# L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN D



## MOBILITÉ

# DES ORPHELINS DE SAPEURS-POMPIERS

## LOGEMENT

Financière  
équipement  
logement  
(de dossier)

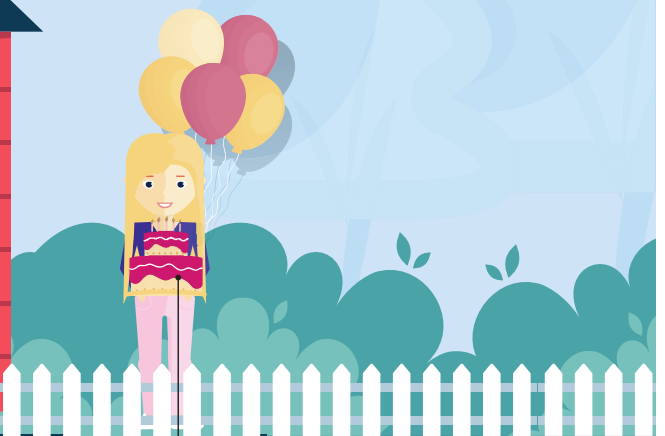
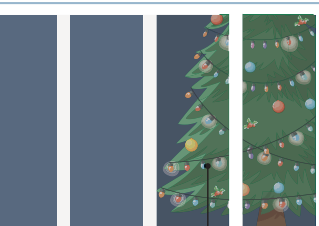
Prise en charge  
de la **caution logement**



Prise en charge  
des **cotisations  
santé de la MNSPF**  
+ remise par la MNSPF

## SANTÉ

Financement  
des actions  
de **soutien  
psychologique**



Prime des **étrennes**

Prime **naissance**

Prime **anniversaire**  
(10, 15, 18 et 20 ans)

Dotation  
**ordinateur**

Mise à disposition  
de **collocations  
et studios étudiants**

Financement de  
**matériel scolaire  
technique**

**Allocations d'études**  
Et bien plus encore...

## SCOLARITÉ

# LES PRESTATIONS

## en 2022

# 2 652

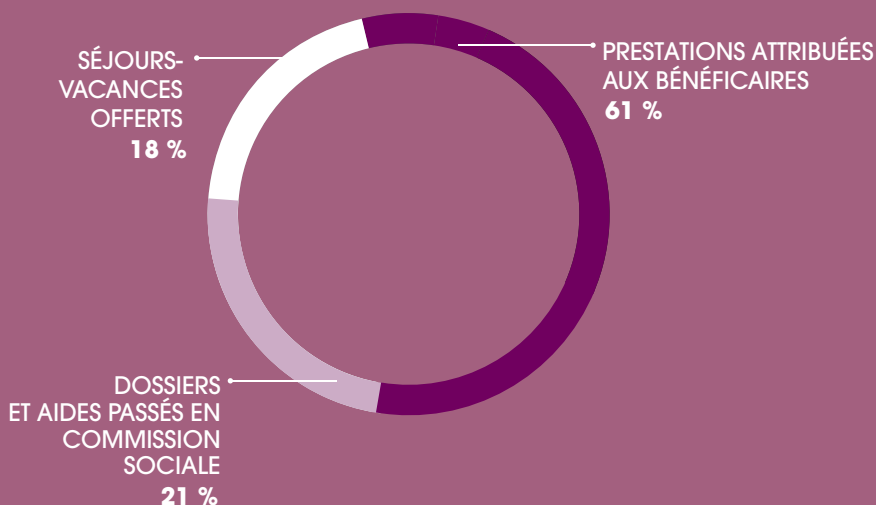
## prestations

(participations financières attribuées sur critères)

ont été versées aux parents et pupilles de l'ODP, pour un montant total de

## 2 085 640 €

### RÉPARTITION DES PRESTATIONS



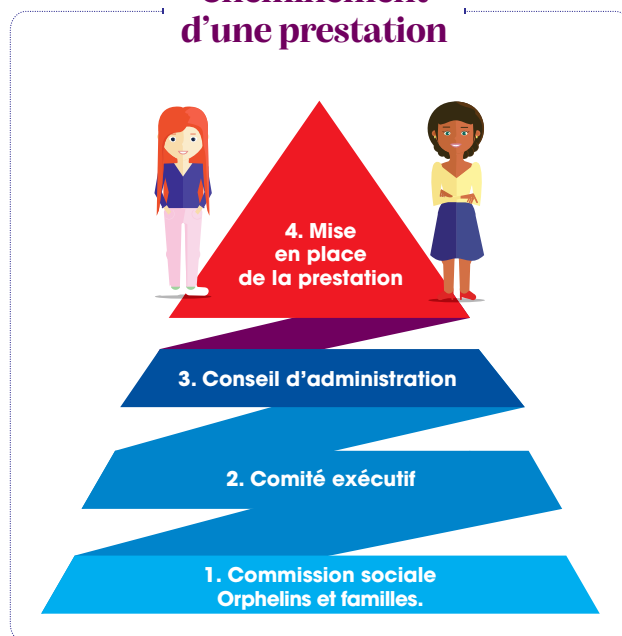
### Chaque jour, les demandes des familles évoluent et les besoins des pupilles grandissent...

Au même titre que la commission « Solidarités pompiers de France », la commission sociale Orphelins et familles de l'ODP se réunit tous les deux mois. Elle vise à garantir les intérêts des pupilles et de leur famille, veille au bien-être et à l'accompagnement nécessaire de ses bénéficiaires. Elle étudie toutes les demandes formulées par les familles ; des points d'amélioration sont discutés et de nouvelles prestations peuvent être alors mises en place.

### Le développement des prestations offertes

En parallèle, le pôle Action sociale et solidaire de l'ODP travaille quotidiennement à l'amélioration et à l'adaptation des prestations offertes aux familles. Certaines difficultés lui sont remontées directement par les intéressés, d'autres par les acteurs des territoires (président d'union, délégué social, etc.). Face au constat que la prestation que l'association verse n'est pas ou plus suffisante, les aides financières sont réévaluées régulièrement, de manière à soutenir les plus démunis.

### Cheminement d'une prestation



**Toute demande de prestation existante doit obligatoirement être instruite via VESTA.**

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le pôle Action sociale et solidaire de la Maison des sapeurs-pompiers de France.



# LE DÉVELOPPEMENT DES PRESTATIONS ET LA REVALORISATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

Une revalorisation des aides financières de l'ODP a été votée au CA du dernier trimestre 2022. À cela s'ajoute la création de nouvelles prestations en renforcement du dispositif d'accompagnement déjà mis en place.



## Des solutions d'hébergement pour les pupilles scolarisés

L'hébergement des pupilles étudiants est au cœur des préoccupations 2023.

Après Bordeaux, Toulouse et Montpellier, en 2022, de nouveaux projets d'acquisition se dessinent dans d'autres villes de province, la cible prochaine étant la région Auvergne-Rhône-Alpes – Clermont-Ferrand et Lyon –, avec l'acquisition de huit nouveaux studios.



## Les prestations remboursées des dépenses pour les orphelins

L'ODP a également pris en compte les diverses demandes de parent(s) actif(s) avec de jeunes enfants. Les frais de centres aérés, pendant les grandes vacances, seront dorénavant pris en charge à hauteur de 100 % et jusqu'à 500 €. Aussi, les frais de cantine initialement prévus pour les pupilles scolarisés, de la maternelle à la primaire, seront, quant à eux, dorénavant pris en charge à hauteur de 50 % pour les pupilles scolarisés jusqu'au collège.



## Un nouveau diplôme pour sauver des vies humaines !

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'aide à l'obtention du BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) est, au même titre que le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs) pris en charge par l'ODP à hauteur de 500 €. Pour rappel, le Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique est un brevet national français permettant de surveiller des piscines privées, des plages publiques ou privées, et d'assister les maîtres-nageurs sauveteurs dans la surveillance de baignade d'accès payant.



## L'aide au soutien psychologique prise en charge à 100 %

Nous avons à cœur d'accompagner moralement nos familles. On le sait, les familles de l'ODP sont souvent les premières touchées par la perte d'un être cher. C'est pourquoi l'ODP a décidé d'agir en conséquence. Aussi l'aide au soutien psychologique a-t-elle été une priorité majeure : elle est dorénavant prise en charge à 100 % de la facture. Quels que soient leurs maux, nous tenons à accompagner tous les bénéficiaires qui le souhaitent.

# MOMENTS D'ÉVASION POUR LES P

## 8 - 10 avril RASSEMBLEMENT DES PUPILLES MAJEURS

Soixante-dix-neuf pupilles venus de 48 départements se sont retrouvés pour le rassemblement annuel des pupilles majeurs, en Isère, au domaine de Suzel à Vignieu : deux ateliers au choix, moment de cohésion et détente au programme. Pour répondre aux problématiques rencontrées par les orphelins, le format de l'événement a été modifié : les pupilles pouvaient participer désormais à deux ateliers au choix dans la journée de samedi (un seul précédemment). Ainsi, ils ont pu obtenir des clés pour la gestion de budget, les premières locations immobilières, la reconversion professionnelle et la gestion de situation professionnelle à travers des techniques théâtrales. Ils ont également eu la chance de pouvoir se projeter et avancer grâce à deux ateliers dédiés, animés par une psychologue et une sophrologue.



## 16 - 17 avril FÊTE DU PRINTEMPS DE L'ODP

Après plus de deux ans d'attente et deux reports dus à la pandémie, l'ODP a enfin pu organiser sa fête habituellement donnée pendant la période de fin d'année. Rebaptisée « Fête du printemps de l'ODP », elle a permis à plus de 360 participants de se retrouver pendant deux jours, avec un programme d'activités et de découvertes en plein cœur de Paris (plus de détails page 36).

## 23 septembre CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

L'assemblée générale de l'ODP, qui s'est tenue le vendredi 23 septembre 2022 avec, en clôture, Madame Caroline Cayeux, alors ministre déléguée chargée des collectivités territoriales, a connu un vif succès. Elle a permis aux membres du comité exécutif de dresser le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets futurs de l'association. À ce titre, l'exercice de l'année 2021 aura vu naître l'acquisition de plusieurs nouveaux biens immobiliers dans les principales villes étudiantes de France. L'ODP poursuit ses acquisitions et a annoncé le renouvellement de ses budgets d'investissement. L'année aura vu également la création de la reconnaissance de la mention Mort pour le service de la République et de la qualité de Pupille de la République, adoptées lors du vote de la loi Matras. Dans son allocution finale, Grégory Allione, alors président, a pu évoquer une séquence très importante de 2022 sur le plan de la solidarité : l'action à la suite des intempéries du printemps. Par son dispositif « Solidarités pompiers de France », l'ODP a mis en œuvre des aides d'urgence pour les sapeurs-pompiers qui ont été victimes, à titre personnel, de dégâts climatiques sur leurs biens.



Discours du président de l'ODP en présence de Madame Caroline Cayeux, ancienne ministre des Collectivités territoriales.

# FAMILLES : LES ÉVÉNEMENTS ODP

7 octobre

## CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIMES D'INSTALLATION

Un beau moment pour nos neuf pupilles (sur 18 récipiendaires) présents lors de la cérémonie officielle des primes d'installation, fin 2021, à l'hôtel Marriott des Champs-Élysées, à Paris, animée par Thomas Hugues, en présence de la maire du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris et d'Isabelle Merignat, sous-directrice de la doctrine et des ressources humaines à la DGSCGC\*. Accompagnés de leur famille et des contacts locaux du réseau associatif (DS, PUD, parent référent régional), les neuf pupilles ont reçu leur prime de 5 000 €.

\* DGSCGC : Direction de la sécurité civile et de la gestion des crises.



11 - 13 novembre

## RASSEMBLEMENT PARENTS

Organisés en coopération avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Nord et véritable lieu d'échanges, ces quelques jours ont pour objectifs d'aider les veuves et veufs de sapeurs-pompiers à apaiser la souffrance passée et de les guider dans leur propre réflexion et leur projection dans l'avenir.

Cette année, nous avons eu la joie d'accueillir 126 parents dont 38 qui venaient pour la première fois. Au même titre que les orphelins et pour mieux répondre aux besoins rencontrés par les veuves et veufs, le format de l'événement a été repensé : les parents pouvaient participer à deux ateliers au choix dans la journée de samedi (un seul précédemment). Ainsi, après une découverte du Vieux Lille, ils ont pu, au choix, suivre des ateliers à visée de développement personnel, des ateliers plus pratiques ou encore des ateliers d'art thérapie.

3 - 4 décembre

## NOËL DES PUPILLES

Lors de cette nouvelle édition qui s'est fait attendre, nous avons eu la joie d'accueillir 39 familles dont 70 pupilles venus de toute la France. Au programme, deux jours de festivités et de nombreuses activités.

Au menu du samedi, atelier gourmand et plusieurs animations de Noël.

Le dimanche matin, les familles ont pu rejoindre le *Louisiane Belle*, véritable bateau à aubes pour une croisière de Noël sur la Seine, accueillies par un lutin. Plusieurs animations entouraient un brunch copieux : jeux en bois, sculpture sur ballon, photos souvenirs, etc. pendant la navigation. Puis, on l'attendait tous, le père Noël a enfin fait sa grande apparition et la distribution de cadeaux a été l'apogée de cette jolie parenthèse féérique !



# LA FÊTE DU PRINTEMPS DE L'ODP, UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !

Après plus de deux ans d'attente et deux reports dus à la pandémie, l'ODP a enfin pu organiser sa fête habituellement donnée pendant la période de fin d'année.



La Fête du printemps de l'ODP les 16 et 17 avril 2022.

## Une parenthèse féérique et des retrouvailles précieuses

Rebaptisée « Fête du printemps de l'ODP », elle a permis, les 16 et 17 avril 2022, à plus de 360 participants de se retrouver pendant deux jours, bénéficiant d'un programme d'activités et de découvertes en plein cœur de Paris.

Les 123 familles présentes, issues de tout le territoire, ont pu disposer de la privatisation du Musée des arts forains, avec l'accès à certains de ses manèges et stands historiques, véritables pièces de collection pour la plupart. Accueillis à l'extérieur par trois elfes échassiers qui, munis de grands filets et fautes de papillons, ont capturé les pupilles eux-mêmes, les participants ont vite gagné les intérieurs pour découvrir un lieu magique, au décor immersif. Après un cocktail inauguré par le président Grégory Allione, s'est ouverte une après-midi de jeux très variés, du chamboule-tout au manège à vélos, en passant par la course des garçons de café, mêlés aux activités créatives comme la réalisation de badges, bougeoirs ou casquettes, etc. Trois animations ont marqué la journée : une performance acrobatique impressionnante au tissu aérien, une démonstration de foot freestyle et une jonglerie lumineuse s'achevant sur la visualisation en 3D colorée du logo de l'ODP.

*Cette Fête du printemps de l'ODP  
reste à ce jour la plus grande jamais organisée  
en termes de nombre de participants.*

## Et... une chasse aux œufs sous le soleil pour les plus petits !

Toujours sensible à la cause défendue par l'ODP, le groupe Pullman nous a permis de bénéficier du confort de leur établissement, à proximité immédiate du Musée des arts forains. Les familles ont ainsi pu profiter pour certaines de la piscine intérieure et, surtout, se retrouver dans un endroit unique et spacieux pour le repas du soir et les activités du dimanche matin. Temps fort de cette seconde journée : la chasse aux œufs dans le jardin extérieur de l'hôtel et la présence en exclusivité du lapin de Pâques, qui n'était pas venu les mains vides...

## Une nouvelle formule pérennisée qui verra encore plus grand en 2023

Cette « Fête du printemps de l'ODP » reste à ce jour la plus grande jamais organisée en termes de nombre de participants. Mais ce statut ne durera pas longtemps... En effet, il a déjà été acté par les instances d'institutionnaliser une « Fête du printemps » annuelle pour le plus grand nombre, avec un objectif de 500 participants en 2023 et une proposition qui ne laissera personne insensible : un week-end complet à Disneyland Paris avec accès aux différents parcs, rencontre avec les mascottes et soirée festive. Les familles seront même logées dans l'un des hôtels Disney de proximité.



**894**  
bénéficiaires sont partis  
en vacances

# MOMENTS D'ÉVASION POUR LES FAMILLES DE L'ODP : LES VACANCES



**100**  
familles ont fait  
du camping

Au titre des prestations que propose l'ODP à ses pupilles et ses familles figurent également les séjours-vacances. Des moments privilégiés attendus de tous et entièrement financés par cette dernière.

## Les colonies de vacances organisées par l'ODP

Nous avons pu organiser des colonies pendant toutes les périodes de vacances scolaires. De nombreux pupilles ont pu bénéficier de vrais moments de détente. Les plus jeunes ont pu découvrir, certains pour la première fois, le ski, l'équitation, le quad ou le char à voile, alors que nos adolescents ont eu la joie de se rendre dans la capitale anglaise très convoitée, Londres, et ses studios *Harry Potter*. Pour d'autres, les séjours proposés les ont poussés à se dépasser. Les pupilles majeurs, quant à eux, ont aussi eu droit à leur lot de découvertes et de dépassement de soi en partant en toute autonomie, pendant une semaine, sur les lacs suédois, lors du « canoë trip ».



En 2022, 292 pupilles ont participé à des colonies de vacances tout au long de l'année et 115 pupilles majeurs sont partis en séjour.

En 2023, nous continuerons notre politique de diversification et nous projetons de reprendre les voyages solidaires en commençant, à la Toussaint 2023, par un séjour destiné aux pupilles majeurs, au Laos.

## Les séjours-vacances ODP organisés par les sapeurs-pompiers de France



Depuis plusieurs années, les sapeurs-pompiers de France (Unions départementales, associations, etc.) se mobilisent également pour organiser des séjours-vacances pour nos pupilles et leur famille. Ces séjours, entièrement gratuits pour nos bénéficiaires, leur permettent de vivre des aventures épanouissantes.

L'été 2022, les sapeurs-pompiers ont ainsi proposé 15 séjours-vacances aux familles, incluant la mise à disposition d'hébergements en gestion libre. Plusieurs pupilles et mamans de l'ODP ont également mis à la disposition du réseau leur gîte ou maison en location pendant une semaine. 40 familles ont pu bénéficier de séjours dans les territoires et 32 enfants sont allés en colonie de vacances du côté de Batz-sur-mer (44) et d'Obernai (67).

Une offre de séjours qui se diversifie de plus en plus et qui répond aux attentes des bénéficiaires de l'ODP.



### Les week-ends parentalité, bilan et perspectives

**En 2022, nous avons organisé 12 week-ends pour les familles de l'ODP (un week-end par région fédérale).**

Chaque week-end, huit veufs ou veuves de sapeurs-pompiers de la même région se sont retrouvés, accompagnés d'un intervenant spécialiste. Les parents présents ont pu assister à deux ateliers sur une même thématique. En parallèle, deux activités étaient également prises en charge par l'ODP (balade dans la ville de proximité, accès aux activités de l'hôtel, spa...).

**En 2023, nous projetons d'organiser huit week-ends, plus intimistes, avec six participants par date, afin de pouvoir accompagner, au mieux, chaque bénéficiaire dans sa propre problématique liée au deuil.**



# LES NOUVELLES ORIENTATIONS 2023

Pour 2023, nos perspectives d'évolution sont grandes. En premier lieu, nous souhaitons développer notre offre de séjours/événements et adapter nos prestations existantes aux nombreuses demandes de nos bénéficiaires.

- ▶ Nous augmenterons le nombre de personnes pouvant bénéficier de ces moments d'évasion.
- ▶ Les week-ends parentalité reprennent du service dans huit lieux différents et en groupes de six personnes accompagnés d'une intervenante.
- ▶ Les séjours solidaires seront à l'honneur et c'est au Laos que 16 pupilles majeurs pourront partir à la Toussaint. Un autre projet est en cours de finalisation à Ténérife.
- ▶ Dans la continuité du défi « Au-dessus des nuages », plusieurs petits groupes de pupilles majeurs traverseront l'entièreté du GR 20 en seulement deux jours pendant que les parents iront marcher de Dol-de-Bretagne au Mont Saint-Michel sur la même durée.



## FÊTE DE L'ODP

Week-end de Pâques

- ▶ **500** membres de l'ODP (bénéficiaires, CE / CA)
- ▶ Accès aux parcs Disneyland Paris
- ▶ Soirée commune
- ▶ Rencontres avec des mascottes

**+120** participants



## RASSEMBLEMENT PUPILLES MAJEURS

Fin avril

- ▶ **120** pupilles
- ▶ **12** ateliers : **2** ateliers / personne
- ▶ **1** activité ludique de cohésion
- ▶ **1** soirée gala

**+40** pupilles  
**+6** ateliers



## DÉFIS SPORTIFS

Mai

- ▶ **50** pupilles relèveront le défi GR 20
- ▶ **40** parents relèveront le défi GR 34



## SÉJOURS SOLIDAIRES

Été et Toussaint

- ▶ **24** pupilles partiront à Ténérife
- ▶ **40** pupilles partiront au Laos



## SÉJOURS-VACANCES

Toute l'année

- ▶ En moyenne **80** enfants par session
- ▶ Départ de province possible

**+10** enfants



## WEEK-ENDS PARENTALITÉ

Toute l'année

- ▶ **8** lieux différents
- ▶ **8** groupes de **6** personnes accompagnés d'une intervenante.



### Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, une prestation prise en charge « transport » sera mise en place. Celle-ci concerne uniquement les événements organisés par l'ODP.

Pour les adultes (pupilles majeurs et parents) : deux allers-retours, par personne et par an, pour les événements ODP et un allers-retour, par personne et par an, pour les séjours-vacances, seront pris en charge par l'ODP. Pour les pupilles mineurs : deux allers-retours, par personne et par an, pour les événements ODP, et deux allers-retours, par personne et par an, pour les séjours-vacances, seront pris en charge par l'ODP.

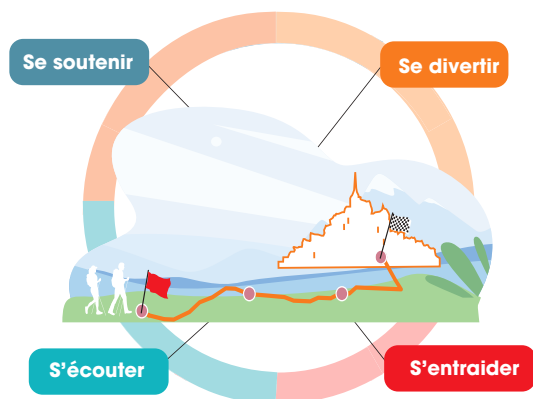
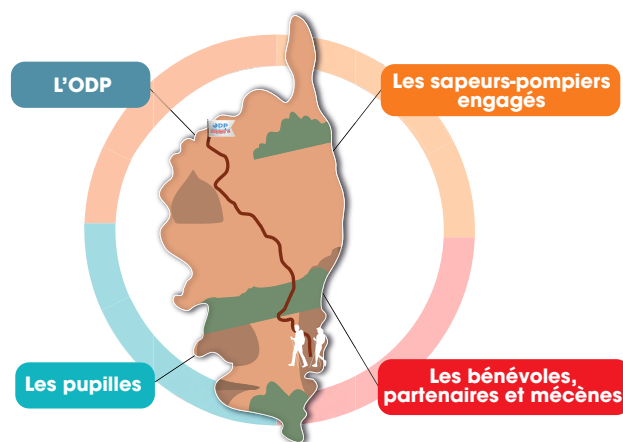
# EN 2023 : DEUX NOUVEAUX PROJETS SPORTIFS !

Sous l'impulsion du projet sportif de 2021 « Au-dessus des nuages », la volonté de proposer deux nouveaux défis sportifs et solidaires, un pour les pupilles et un pour les parents, résulte d'une idée commune des groupes de travail.

## Pour les pupilles, un nouveau défi sportif en Corse

Nous avons toujours eu à cœur de proposer à nos orphelins des séjours-vacances qui ont du sens. En 2023, un challenge sportif pour nos pupilles sera proposé, du 18 au 21 mai, sur le sentier de grande randonnée 20, mythique parcours qui traverse la Corse, de Calenzana (au nord), à Conca (au sud). Deux cents kilomètres à travers les montagnes ! Après le succès d'« Au-dessus des nuages » en 2021, cap sur le GR 20, en Corse, considéré comme le plus difficile des sentiers GR® français et étant l'un des sentiers de grande randonnée les plus durs d'Europe (mais aussi l'un des plus beaux).

C'est sur ce sentier qu'une cinquantaine de pupilles s'engageront sur différentes étapes, répartis en niveaux de difficulté, vert, bleu, rouge, comme pour le défi « Au-dessus des nuages ».



## Pour les parents, un défi facile et accessible à tous

Le week-end d'après, du 27 au 29 mai, une randonnée pour les parents, à la baie du Mont Saint-Michel, est en cours de préparation. Le GR 34, plus connu sous le nom de « Sentier des douaniers bretons » dans sa partie finistérienne, qui a été élu plusieurs fois « GR® préféré des Français », s'étend sur près de 2 000 km. Depuis l'îlot rocheux et la baie du Mont Saint-Michel, dans la Manche, le GR 34 atteint son but à Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique. La baie du Mont Saint-Michel en est l'une des étapes incontournables. Ici, le sentier est plus plat ; il est facile et accessible à tous. Parfait pour nos 40 veuves et veufs de sapeurs-pompiers dont la tranche d'âge est très étendue, qui s'élanceront pour deux jours de randonnée et une journée de visite du Mont Saint-Michel.



## La mobilisation des sapeurs-pompiers organisateurs

Pour faire naître un projet, il faut des organisateurs. On le sait, nos pupilles et parents s'engageront sur différentes étapes, sur deux GR de France. Mais n'oublions pas tous ceux qui participeront également au projet : nos élus, certains membres du GT, les accompagnateurs et bien sûr les sapeurs-pompiers de Corse (2a et 2b), du Calvados, de la Manche, les centres de secours, les amicales, les anciens et même les jeunes sapeurs-pompiers : ils ont-tout répondu présent et seront tous mobilisés bénévolement ! Après le succès de 2021, les pompiers organisateurs semblent tout aussi motivés à relever le défi de l'organisation d'un tel événement.

# LE DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE IMMOBILIER EN FAVEUR DES PUPILLES DE SAPEURS-POMPIERS

En 15 ans, nous avons fait l'acquisition de 34 biens immobiliers\* : 12 appartements à Paris, six studios à Toulouse, quatre à Bordeaux, deux à Montpellier et deux autres à Rennes. Treize pupilles sont hébergés en continu dans le cadre de leurs études.



L'ODP a acquis quatre nouveaux studios, dans une résidence étudiante à Bordeaux.

Depuis de nombreuses années et dans le cadre de notre politique ambitieuse d'investissement en faveur du logement étudiant de nos pupilles, nous poursuivons l'acquisition de biens immobiliers dans les principales villes étudiantes de France.

## En 2022, le Sud-Ouest à l'honneur !

Après Paris et ses colocations, Toulouse, Rennes et Montpellier l'année dernière, c'est dans le Sud-Ouest, à Bordeaux, que l'ODP a eu, en 2022, une opportunité qui permettra de proposer quatre nouveaux studios d'environ 20 m<sup>2</sup>. Situés sur la rive droite de la Garonne, les quatre studios sont en plein cœur du quartier de la Bastide. Ancienne zone industrielle, ce quartier bénéficie d'une profonde réhabilitation et révèle des perspectives inattendues pour les étudiants. La résidence étudiante se trouvera proche du Pôle universitaire Bordeaux IV, des commerces de proximité et des transports en commun. Enfin, le bâtiment sera équipé d'un accès à Internet. La livraison des studios est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

## À Paris, une offre diversifiée qui répond à la demande

Ces nouvelles acquisitions répondent à l'un des objectifs que nous nous étions fixés en termes d'offre sociale. À Paris, quatre d'entre eux sont réservés à nos pupilles qui effectuent leurs études dans la capitale et qui vivent en colocation. Par ailleurs, six autres sont mis à disposition des pupilles et leur famille, ainsi qu'au réseau pour de « courts séjours » (vacances, rendez-vous professionnel ou sorties culturelles), tandis que les deux derniers sont entièrement réservés, dans le cadre du dispositif « Solidarités pompiers de France », aux familles de sapeurs-pompiers lorsqu'un de leurs membres est hospitalisé à Paris. L'acquisition de ces appartements permet de proposer une solution d'hébergement aux bénéficiaires de l'Œuvre, à moindres coûts.

## Une nouvelle enveloppe pour un développement de l'offre en province

Notre priorité est aujourd'hui d'étendre cette offre d'hébergement à nos pupilles étudiant dans des villes universitaires de

province où la demande est constatée. Lors de l'assemblée générale d'octobre 2020, un budget spécifique dédié aux investissements immobiliers, d'un montant de 2 millions d'euros, avait été voté pour développer le parc de logements, en particulier à destination des pupilles étudiant dans des villes universitaires autres que Paris. Ce budget a donc permis l'acquisition en 2021/2022 de quatre studios à Bordeaux. Il a, par ailleurs, été acquis un appartement de type T3, sis 47/49 rue Sedaine, à Paris. En 2022, il est proposé de poursuivre cette stratégie, dans la même logique. Ainsi, lors de l'assemblée générale d'octobre 2022, une seconde enveloppe d'un montant de 2 millions d'euros a été votée pour un budget d'investissements immobiliers, au profit de nos bénéficiaires, dans d'autres villes universitaires.

Une deuxième étape dans ce beau projet qui vise à se développer dans d'autres villes de province, la cible prochaine étant, en 2023, la région Auvergne-Rhône-Alpes – Clermont-Ferrand et Lyon – avec l'acquisition de huit nouveaux studios.

\*Chiffres 2023.

## Grâce à l'ODP, à Paris :

**155** sapeurs-pompiers ont bénéficié d'un logement à moindres coûts.



**58** pupilles ont pu être hébergés gracieusement.



**47** veuves ou veufs de sapeurs-pompiers ont bénéficié d'un logement gracieux.



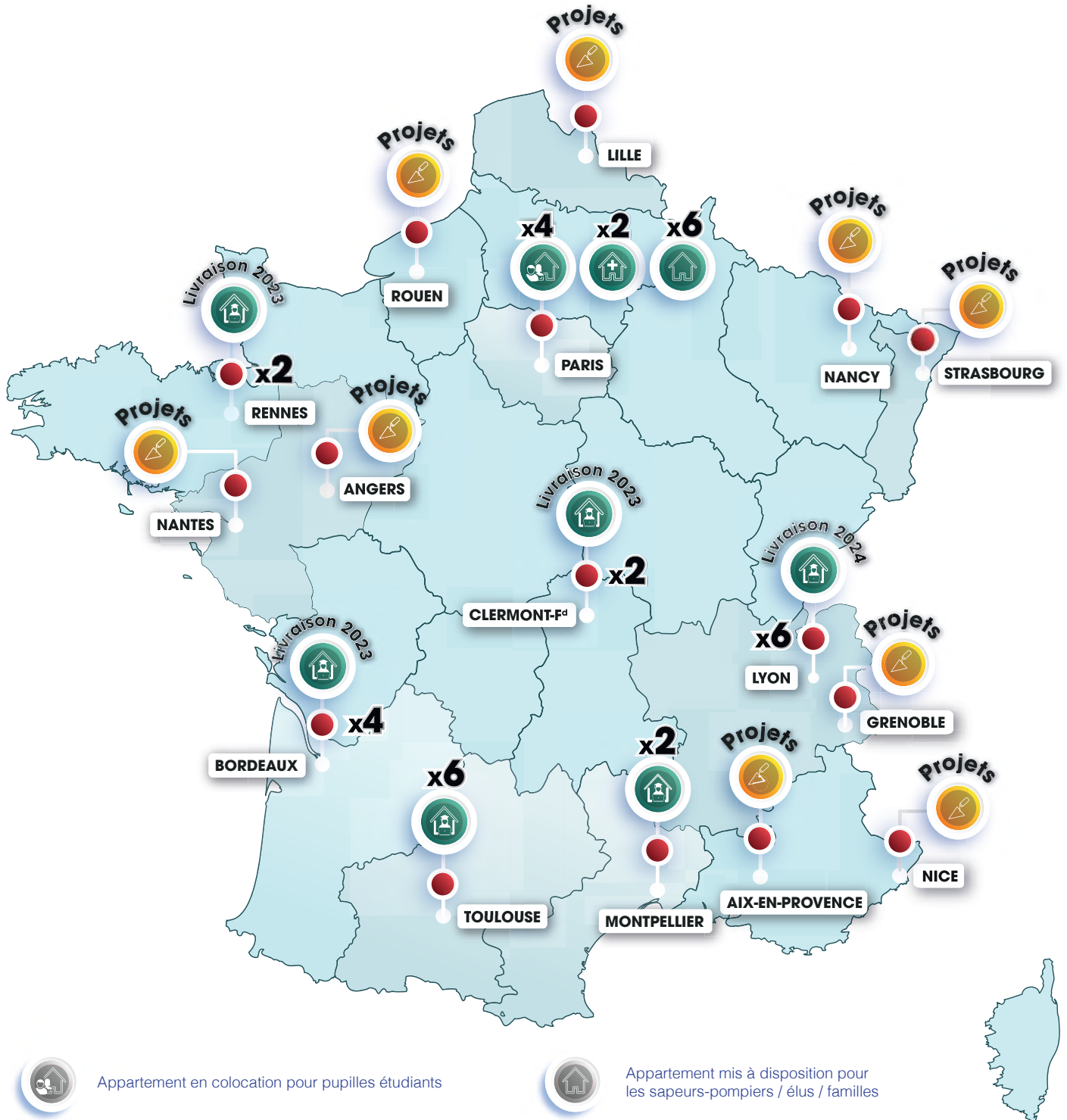
**33** familles de sapeurs-pompiers ont bénéficié d'un appartement lors de l'hospitalisation de l'un de leurs proches.





# RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

Nous possédons un patrimoine immobilier dédié à l'accomplissement de notre projet associatif. Pour consolider et développer notre accompagnement des pupilles dans leurs études, ce patrimoine fait l'objet d'un plan d'investissement, ciblant les grands centres universitaires français. À ce jour, nous disposons de 34 logements.



# UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE L'ANIMATION ET LA SOLIDARITÉ DE

La maison  
des

**SAPEURS - POMPIERS**  
DE FRANCE

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020, les effectifs salariés de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et de l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France sont mutualisés au sein d'une association dédiée, la Maison des sapeurs-pompiers de France, dans un but d'efficacité et de cohérence de politique sociale.

La Maison des sapeurs-pompiers de France assure le recrutement et la gestion des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des décisions ou projets conduits par ses membres, conformément à leur objet statutaire et sous la responsabilité de leurs instances respectives. Elle répartit ensuite les frais, à hauteur du temps de travail effectif affecté à chaque structure.

En 2023, la mise en œuvre d'un logiciel de gestion des ressources humaines plus performant vient apporter une sécurisation complémentaire à ce suivi et cette répartition.

## 1 | EFFECTIFS

**37** POSTES PERMANENTS



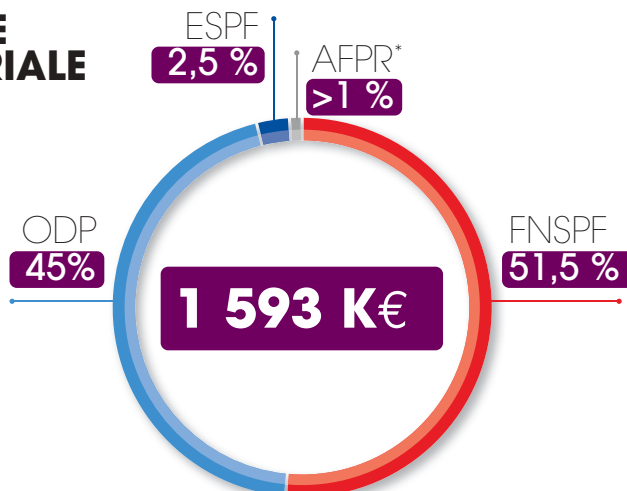
**2** ALTERNANTS



**100%**  
CDI

dont 1 collaborateur en situation de handicap (RQTH)

## 2 | MASSE SALARIALE



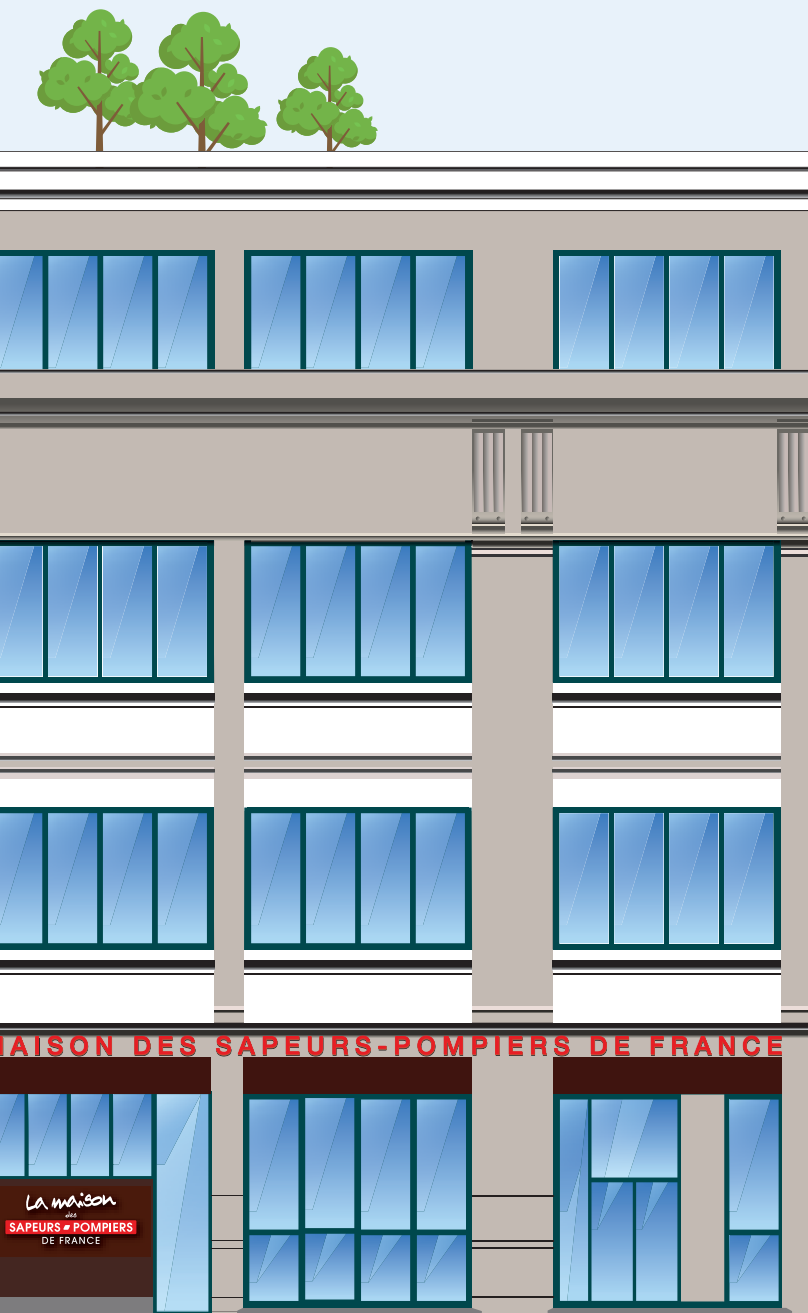
## 3 | DIALOGUE SOCIAL

Activités exercées sous réglementation du Code du travail.

Un Comité social et économique (CSE) composé de deux collèges (employés/techniciens et cadres), deux titulaires et deux suppléants, qui se réunit mensuellement.

\*Intégrée sur 1 semestre en 2022

# SERVICE DE LA DÉFENSE, LES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE



## 5 | POLITIQUE DE RÉMUNÉRATIONS

RÉÉVALUATION ANNUELLE GÉNÉRALE :

**2%**

EN 2022

sur la base de l'évolution de l'indemnité horaire des officiers SPV.

INDEX ÉGALITÉ 2022 :

**98/100**

Respecte les engagements relatifs à la rémunération de l'agrément des Entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS).

## 4 | ACCORDS D'ENTREPRISE

en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021 :

- Statut collectif de l'entreprise
- Aménagement du temps de travail
- Compte épargne temps
- Télétravail

## 4 | POLITIQUE DE FORMATION

**8** ACTIONS

DONT

**4** COLLECTIVES

**2 408**

HEURES

→ **28**

BÉNÉFICIAIRES

# FINANCEMENT, ORIGINES ET RESSOU

---

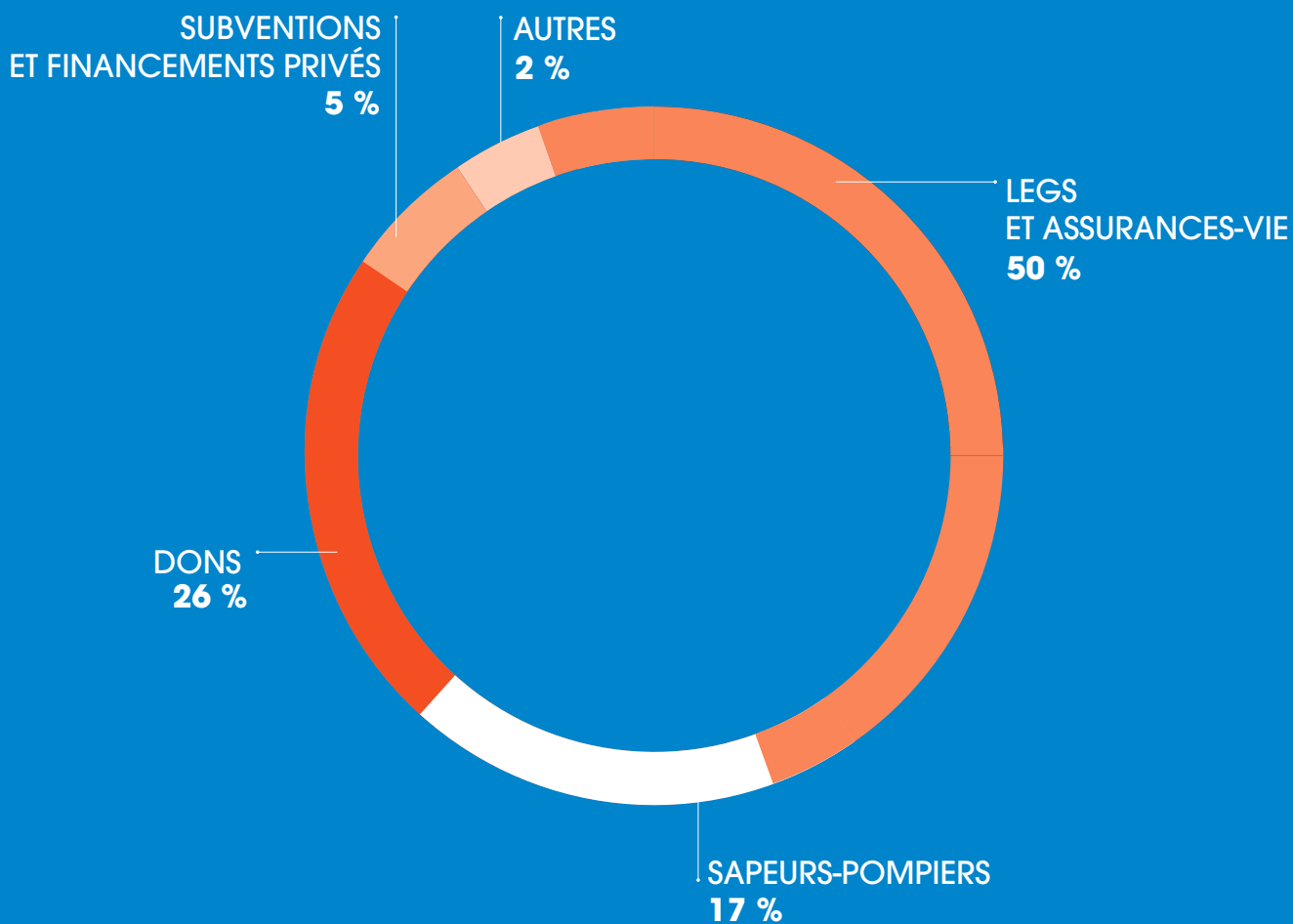
## **NOS RESSOURCES ONT POUR ORIGINE :**

- Les legs et assurances-vie, qui ne cessent de progresser, grâce à notre visibilité au travers du congrès des notaires notamment.
- Les produits provenant de l'appel à la générosité publique.
- Les dons, et les manifestations organisées par les sapeurs-pompiers.
- Des subventions publiques ou privées, en particulier celle du ministère de l'Intérieur de 100 000 €.

**Vous trouverez plus de détails dans le CER et « L'essentiel »  
sur [www.oeuvredespupilles.fr](http://www.oeuvredespupilles.fr)**

# SOURCES

---



# EN 2022, UNE GÉNÉROSITÉ EN HAUSSE

La générosité publique et la solidarité des sapeurs-pompiers sont essentielles pour assurer les missions sociales de l'ODP puisqu'elles constituent près de 90 % des revenus. Si les dons particuliers se sont maintenus aux alentours de 2,8 millions, ce sont les libéralités (legs et assurances-vie) qui ont véritablement augmenté, passant de 3,2 à 5,4 millions d'euros.

## Une année de modernisation

L'ODP poursuit la modernisation de sa collecte en s'ouvrant à de nouveaux canaux d'appel à dons et de nouveaux moyens de paiement. Tournés vers le numérique et les smartphones, nous avons pu mettre en place le don par SMS, les outils de fundraising Facebook (bouton don et cagnottes en ligne), PayPal et Lydia.

### Le don par SMS, simple et immédiat

Mis en place pour l'émission de télévision sur W9, *Ce soir on chante pour les pompiers*, diffusée le 13 juillet en prime time et présentée par Élodie Gossuin et Jérôme Anthony, le don par SMS a obtenu de beaux résultats. 20 175 € ont été collectés grâce à cette émission (dont 14 020 € le soir même de la diffusion). Ce nouveau canal d'appel à dons fonctionne avec tous les grands opérateurs téléphoniques (Bouygues, Free, Orange et SFR). En envoyant « ODP » au 92030, la personne fait un don de 5 €. Il est également possible de faire des micro-dons de 1 et 2 €, tout comme des dons de 10, 15 et 20 € en envoyant, respectivement, ODP1, ODP2, ODP10, ODP15 et ODP20.



**21 195 €**

de dons collectés  
par SMS en 2022

### Facebook, le don et la campagne de financement participatif

Notre association a également opté pour les outils de collecte Facebook. L'un des réseaux sociaux les plus utilisés et les plus connus au monde propose aux associations un certain nombre d'outils de collecte sans prendre de commission. Désormais, visiteurs et followers auront la possibilité de soutenir l'ODP grâce au bouton « don » présent sur la page d'accueil. Il est également possible de créer une cagnotte anniversaire pour soutenir l'ODP.



**5 357 €**

collectés sur Facebook  
et **883**  
cagnottes créées

### Des dons présents malgré un contexte difficile en 2022

Les donateurs ont répondu présent et ont permis de stabiliser la collecte par rapport à 2021 avec un montant collecté de près de 2,85 millions d'euros. Comme l'an dernier, nous constatons le même phénomène dans les pratiques de dons : de moins en moins de chèques et de plus en plus de dons par prélèvement automatique et sur Internet. Pour ce dernier mode de don, nous avons atteint un nouveau record de collecte : 495 500 euros contre 330 000 en 2021.

## Zoom sur...

### De nouveaux moyens de paiement sécurisés

Enfin, l'ODP a souhaité proposer de nouveaux moyens de paiement aux donateurs. Pensant à ceux qui sont encore frileux à inscrire leurs coordonnées bancaires sur des sites Internet et à ceux qui souhaitent des solutions rapides et efficaces, l'ODP a adopté PayPal et Lydia en 2022. La solution de paiement PayPal, que nous avons pu proposer à nos donateurs sur l'ensemble de nos formulaires de dons en ligne à partir de février 2021, a permis de collecter 61 260 €, représentant 992 transactions et un don moyen de 62 euros. Ce nouveau mode de paiement représente un peu plus d'une transaction sur 10. Le partenariat avec Lydia ayant été mis en place en fin d'année, nous en verrons les résultats en 2023. Les donateurs auront ainsi la possibilité d'effectuer un don via l'application téléphonique, en l'envoyant au 92 18 18. Contrairement au SMS, il n'y a pas de limite de montant et du nombre de transactions.



**61 260 €**

collectés en 2022 grâce  
à la mise en place  
de PayPal



# LES ACTIONS SOLIDAIRES ET MÉCÉNATS AU PROFIT DE L'ODP

## Les actions solidaires

Organiser une manifestation sportive, une tombola ou un événement culturel, reverser ses bénéfices ou céder ses droits d'auteur au profit de l'ODP... nous avons enregistré en 2022 près de 279 actions solidaires ponctuelles ou de longue durée pour soutenir notre association.

2022

NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS / DEMANDES



Grand public **116** Sapeurs-pompiers **200**

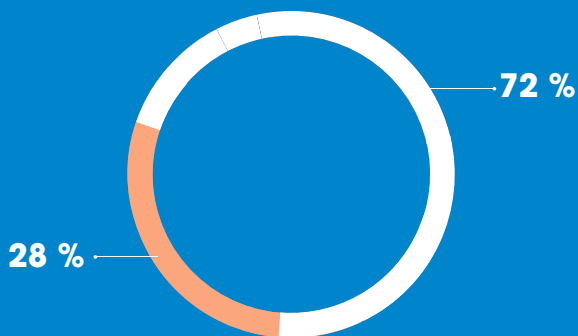
Origine de la demande

NOMBRE DE DOSSIERS VALIDÉS / NON ABANDONNÉS



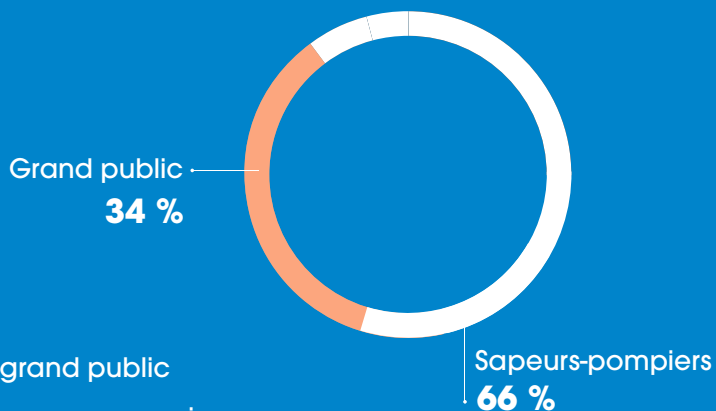
Grand public **96** Sapeurs-pompiers **183**

VERSEMENTS À L'ODP SELON L'ORIGINE DU PROJET



■ Projets grand public  
■ Projets sapeurs-pompiers

RÉPARTITION DES PROJETS PAR ORIGINE (EN %)



## Les dons reçus en 2022 issus du mécénat

Nombre de mécènes



**61** Grand public  
soit \_\_\_\_\_

Sommes reçues comptabilisées

**174 410 €**



**140** Sapeurs-pompiers  
soit \_\_\_\_\_

**451 187 €**

Total : **201** projets = **625 597 €**



## Les manifestations du réseau associatif des sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers peuvent s'engager pour soutenir l'Œuvre des pupilles en organisant de nombreuses actions caritatives.

### Quelques exemples de manifestations

- ▶ Événements sportifs (concours de pétanque, tournoi de football, défi individuel, événements caritatifs en ligne...).
- ▶ Rassemblements musicaux (concert, chorale...).
- ▶ Événements ludiques et festifs (bals du 14 Juillet, journées portes ouvertes, repas champêtre, collecte de jouets...).



## Quelques actions solidaires marquantes des sapeurs-pompiers de France :



### Les 24 h du Mans vélo par « Les Cramés du bitume » (72)

Cette équipe dynamique de sapeurs-pompiers du centre de secours de Savigny-L'Évêque a récolté des dons via une cagnotte lors de leur participation aux 24 h du Mans vélo. Cette belle opération sera renouvelée en 2023.

**2 099 €**

récoltés



### « La rando des pupilles » par l'amicale SP de La Clayette (71)

En collaboration avec plusieurs amicales du département, ces sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire ont organisé une grande randonnée à moto et quad à travers le département avec un reversement de l'intégralité des bénéfices à l'ODP.

**18 868 €**

récoltés



### Bals des sapeurs-pompiers

De nombreuses amicales ont souhaité organiser leur bal des sapeurs-pompiers au profit de l'ODP en reversant les bénéfices des participations financières demandées aux invités, de la buvette ou d'une tombola.

**5 051 €**

récoltés



### Un défi sur le GR 20 par Joanna Ribier (84)

Ce beau défi, qui a été organisé par une femme sapeur-pompier volontaire du Vaucluse, consiste en une randonnée père-fille sur le GR 20, avec une collecte de fonds via une cagnotte en ligne intégralement reversée à l'ODP.

**1 815 €**

récoltés

# LES PARTENAIRES ET LES MÉCÈNES

Les entreprises et associations s'engagent auprès de l'ODP pour faire connaître l'association, mobiliser leurs collaborateurs, le grand public et pour renforcer notre action auprès de nos pupilles et des familles de sapeurs-pompiers.

## Mécènes historiques



GMF, premier assureur des agents du service public, porte des valeurs de solidarité qui la conduisent à venir au soutien de ceux qui s'engagent pour les autres. Cette année encore, ce mécène historique a renouvelé son soutien à l'ODP et contribue à prendre en charge les bénéficiaires de l'association.

Au-delà de ce support annuel, GMF soutient de nombreux événements sportifs menés par le réseau sapeur-pompier et invite régulièrement des pupilles à assister à des rencontres dont elle est partenaire.



**15 000 €**

récoltés



Acteur reconnu sur le marché de l'épargne, de la prévoyance et de la retraite, la Carac développe son activité solidaire depuis plus de 10 ans.

Sur certains de ces contrats, elle propose à ses clients de sélectionner une option solidaire qui entraîne un don à hauteur de 1 % de leurs versements à l'ODP et à plusieurs autres associations reconnues d'utilité publique.

Avec l'appui de son partenaire Tikehau proposant des investissements solidaires, la Carac reconnaît l'engagement particulier des sapeurs-pompiers et a réussi à lever plusieurs centaines de milliers d'euros à l'ODP depuis le lancement de ce partenariat.



**30 173 €**

récoltés



En tant que banque des agents du secteur public et partageant les valeurs de solidarité et de responsabilité des sapeurs-pompiers, la Banque française mutualiste a renouvelé son soutien à l'ODP initié en 2021.

Cet appui à l'action de l'ODP s'est également accompagné de plusieurs initiatives à destination de nos pupilles : invitations privilégiées sur des rencontres sportives, concerts au Stade de France et animations d'ateliers sur la gestion saine du budget et le surendettement. Ce partenariat riche permet de proposer un accompagnement toujours plus pertinent aux bénéficiaires de l'ODP.

**20 000 €**

récoltés



## Quelques opérations marquantes



« CHALLENGE ODP POUR LES MACIF RIDERS »



Durant le weekend des 29 et 30 octobre, la Macif a invité ses collaborateurs à rouler à moto pour l'ODP, les kilomètres parcourus au total étant convertis en un don en euros dans la limite de 5 000 €. Cette limite a été largement atteinte avec 677 383 kilomètres parcourus dans toute la France. Ce projet a été réalisé en collaboration avec les Wind & Fire, association de motards sapeurs-pompiers et partenaires historiques de l'ODP. Pour chacun de leurs membres participants, la Macif a ajouté 50 € à la cagnotte, ce qui a permis de porter le don total à 6 000 €.

**6 000 €**  
récoltés



« CARABALADE »



Cette année encore, nos sapeurs-pompiers franciliens bénévoles se sont mobilisés pour collecter des jouets neufs à distribuer à nos orphelins. Le point d'orgue de cette opération s'est tenu le 15 décembre 2022 où un rassemblement de motards pères-Noël a traversé Paris pendant toute la soirée pour faire connaître l'ODP au plus grand nombre. Cette manifestation conviviale, qui a connu un franc succès, a été l'occasion de constater la solidarité qui anime le réseau sapeur-pompier.

+ de **600**  
jouets collectés

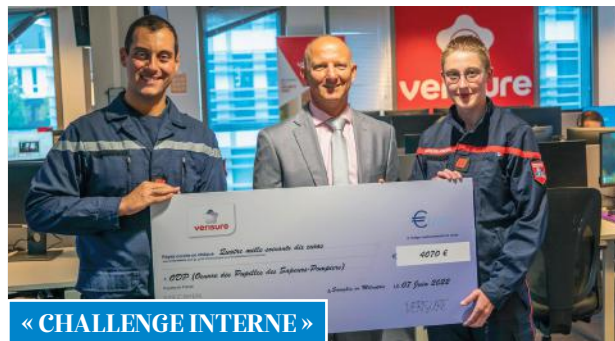


« EVENT SANS NOM »



Cet événement caritatif en ligne a rassemblé une équipe de streamers en continu durant un week-end.

**1 634 €**  
récoltés



« CHALLENGE INTERNE »



À la suite d'un challenge interne où ses collaborateurs se sont dépassés, la société Verisure a versé un généreux don à l'ODP.

**4 070 €**  
récoltés

## Soirée pupilles et mécènes à la MSPF

Un moment privilégié a été organisé le 5 octobre 2022 entre nos pupilles résidant dans les appartements parisiens de l'ODP et nos mécènes. À l'occasion de la remise de leurs clés, nos partenaires ont pu constater l'accompagnement constant de nos bénéficiaires et dialoguer directement avec eux.

Cette cérémonie riche en émotions a également été l'occasion pour nos partenaires de remettre officiellement leurs dons en présence du comité exécutif de l'Œuvre des pupilles, de créer du lien et de réfléchir à de nouvelles actions pour soutenir l'association.



# LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE DU RÉSEAU ASSOCIATIF

Depuis toujours, entraide et solidarité sont des valeurs fortes portées par les sapeurs-pompiers de France. Trois exemples d'actions en 2022 parmi tant d'autres...



« LA FLAMME DE LA MÉMOIRE »

Pour la deuxième année consécutive, le défi de la Flamme de la mémoire a permis d'honorer, en 2022, la mémoire des sapeurs-pompiers disparus et de récolter des dons pour l'ODP. Cette épreuve sportive, qui s'effectuait à vélo et en course à pied, est parti des Bouches-du-Rhône, le 17 septembre 2022, avec une arrivée, le 21 septembre 2022, à Nancy (54) pour le lancement du 128<sup>e</sup> Congrès national des sapeurs-pompiers de France. Plus qu'une manifestation sportive, la Flamme de la mémoire représente la solidarité et la cohésion dont savent faire preuve les sapeurs-pompiers. Il s'agit de la deuxième édition de cet événement qui a permis de récolter 16 900 € de dons en 2021 et 10 000 € en 2022.

**10 000 €**

récoltés



« LE FESTIVAL ODP TALENCE »

Le Festival ODP Talence #7 a pu se dérouler du 8 au 11 septembre 2022 au Parc Peixotto (Talence, Gironde), toujours au profit des orphelins de sapeurs-pompiers. Porté par Sébastien Lussagnet, sapeur-pompier, et l'UDSP de la Gironde, ce festival rassemble plus de 900 bénévoles dont la plupart sont, eux aussi, sapeurs-pompiers. Entre une programmation riche (Calogero, Grand Corps Malade, Clara Luciani, Jérémy Frérot, etc.) et des activités pour nos familles et pupilles, le festival a été marqué par de grands moments d'émotion : les rencontres pupilles-artistes, les journées ODP Kids et les échanges avec les festivaliers. Depuis sa création, plus de 200 000 € ont été reversés à l'ODP grâce au festival.

**50 000 €**

récoltés

Entièrement géré par l'amicale des sapeurs-pompiers de Perpignan Sud et ses 160 bénévoles, le *Fireland Festival* est le 1<sup>er</sup> festival électro organisé dans un centre de secours en France, ayant pour but principal de venir en aide à l'ODP en reversant la moitié des bénéfices du festival. Un événement qui rattrape à lui seul les 30 ans d'absence du bal des pompiers de cette caserne ! Il s'est déroulé le 20 août 2022, devant plus de 4 200 festivaliers, avec des artistes de renommée internationale (Bob Sinclar, Klingande, Hugel, Mercer, Arno Cost & Norman Doray, Kocham).

Les recettes ont permis à l'amicale des SP de Perpignan de verser 6 000 € en 2021 et 10 000 € en 2022 à l'ODP.



« FIRELAND FESTIVAL »

**10 000 €**

récoltés

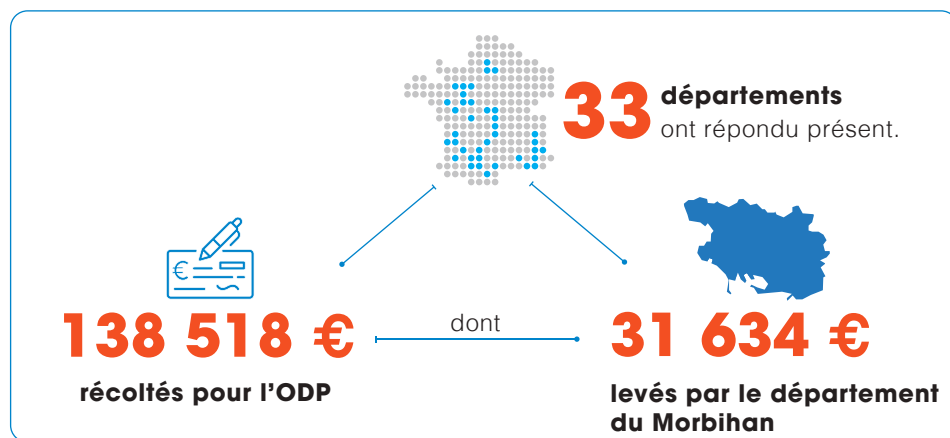
# L'OPÉRATION « UNE GALETTE POUR L'ODP »

## Le principe ?

Les artisans participant à l'opération reversent 1 € à l'ODP, pour chaque galette des rois vendue. Les sapeurs-pompiers de toute la France se mobilisent pour porter cette action chez les commerçants de leur commune et les invitent à participer.

La deuxième édition de cette opération a dépassé toutes les espérances : les dons ont doublé par rapport à 2021 pour atteindre la somme de **138 518 €** collectés, répartis sur 33 départements.

**Bravo au département du Morbihan, initiateur du projet il y a deux ans, pour avoir collecté le plus de dons avec un montant de 31 634 € !**



## En 2023, on voit encore plus grand !

Pendant le mois de janvier 2023, l'action « 1 galette achetée : 1 € pour l'ODP » a été menée par la boulangerie Les Délices du bac, au Pellerin, dans le Morbihan (56).

Au total, ce sont 1 000 € qui ont été récoltés par la boulangerie.

Mais ce n'est pas une mais bien deux remises de chèques qui seront effectuées, en mars 2023 : en effet, l'amicale des sapeurs-pompiers du Pellerin a également souhaité faire un don de 1 000 € pour l'ODP.

Un grand merci à l'ensemble des personnes qui ont rendu possible cette donation. Voilà un bel exemple de mobilisation entre sapeurs-pompiers et boulangers !



## Un partenariat tripartite



Confédération Nationale de la Boulangerie et Pâtisserie Française



Fédération Nationale SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE



ODP ŒUVRE DES PUPILLES

Cette opération « Galettes des rois » est menée en collaboration entre la FNSPF, l'ODP et la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française. Ce partenariat se fonde sur des valeurs communes de service de proximité, sur le lien avec la population, la solidarité, la passion de leur métier et le maillage territorial.

Un kit clés en main a été créé afin de faciliter le travail des sapeurs-pompiers et des artisans mobilisés, et pour faire connaître au mieux l'opération.

Cette campagne est un franc succès et témoigne de la capacité de mobilisation des deux professions préférées des Français !

# LES DONN À LA SUITE DES INCENDIES DE L'ÉTÉ 2022

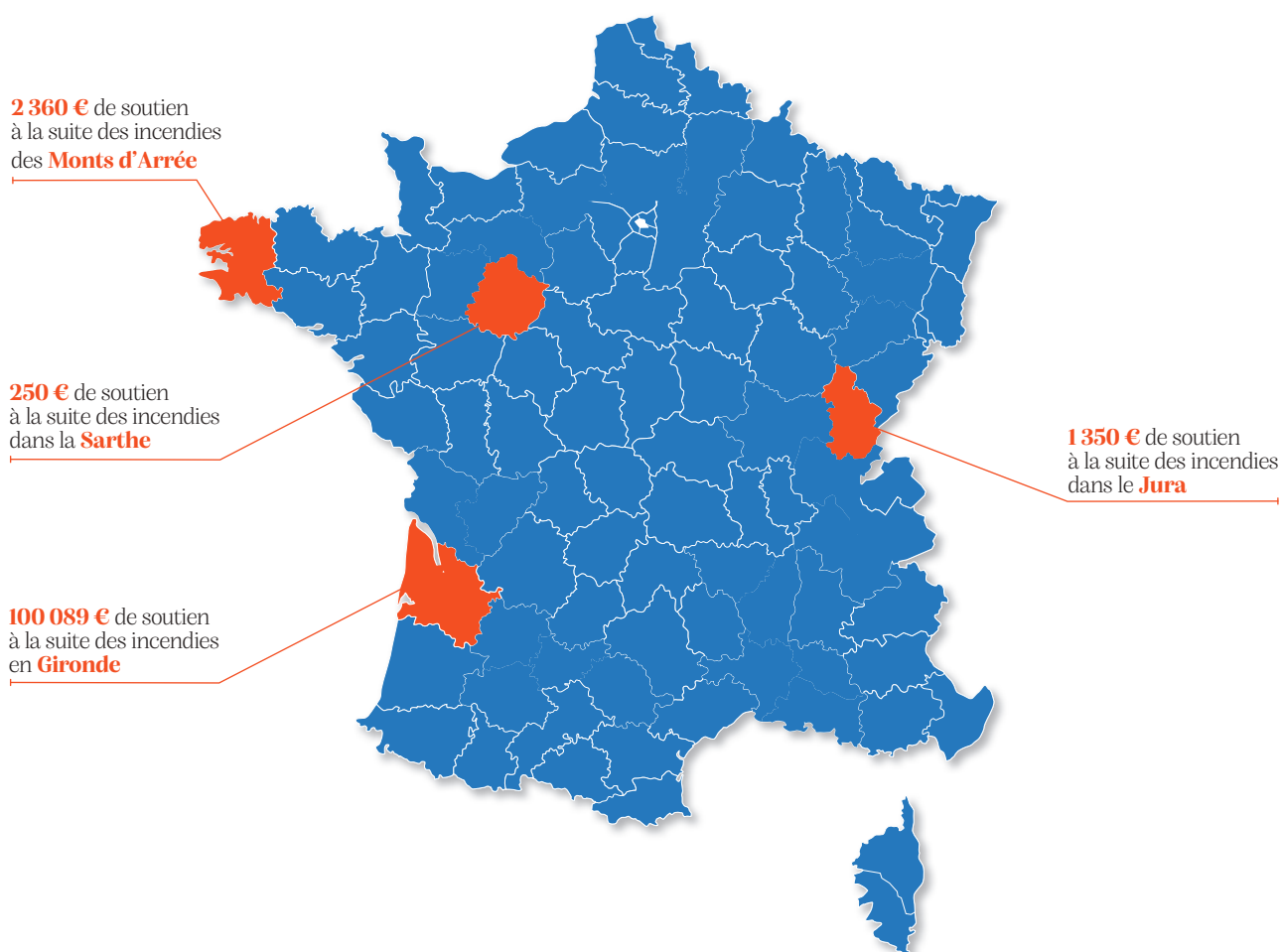
Les feux de forêt ayant frappé le territoire français durant l'été 2022 ont été un choc pour l'ensemble de la population. Sur tout le territoire, des particuliers, associations et entreprises ont souhaité se mobiliser pour soutenir les sapeurs-pompiers et leurs familles.

## Un élan de solidarité nationale

Cet élan de solidarité a permis de lever des montants conséquents, notamment dans les départements les plus touchés par ces incendies.

- ▶ Dons levés grâce à des actions en réaction aux incendies de l'été 2022 : **104 049 €**.
- ▶ Dont **100 089 €** explicitement en soutien aux sapeurs-pompiers intervenus en Gironde.

## Dons mentionnant explicitement un soutien à un site particulier :



**37 364 €**

versés par des structures girondines

**21 850 €**

versés par des structures basées dans d'autres départements

**44 835 €**

versés par des donateurs particuliers

À noter : tous les donateurs particuliers ne mentionnent pas forcément leur soutien en réaction aux incendies

# LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Chaque année, l'ODP s'adresse à l'ensemble des Sdis et au ministère de l'Intérieur (DGSCGC) pour obtenir une subvention de fonctionnement. Les subventions accordées représentent en 2022 3 % des ressources financières de l'ODP.

L'ensemble des membres du conseil d'administration de l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France remercie vivement la DGSCGC, tous les Sdis du territoire ainsi que toutes les collectivités pour leurs efforts et leur indispensable soutien.



**77** Sdis

ont octroyé à l'ODP une subvention.  
Le montant total reçu est de

**204 714 €**

soit une moyenne de **2 658,62 €** par Sdis.



**1** conseil départemental

a choisi l'ODP comme bénéficiaire  
d'une subvention pour un montant  
total de

**800 €**



**93** Communes

ont fait bénéficier l'ODP d'une  
subvention, ce qui représente  
un montant total de

**15 541 €**

(dont **400,00 €** versés par  
quatre centres communaux  
d'action sociale).



Le ministère de l'Intérieur (DGSCGC) à l'ODP a alloué  
pour l'année 2022 une subvention d'un montant de

**100 000 €**



# LES LEGS ET ASSURANCES-VIE

Une année record pour les legs et assurances-vie.

En 2022, les legs et assurances-vie ont représenté la moitié des ressources financières de l'ODP.



**5 476 025 €**  
**encaissés 2022**

Montant qui représente :

**28**  
**dossiers legs**

Montant moyen :

**135 600 €**

**20**  
**contrats**  
**d'assurances-vie**

Montant moyen :

**83 900 €**

**1** legs a fait l'objet d'une renonciation de la part du CA

**23** legs ont été acceptés par le conseil d'administration.

**19** contrats d'assurances-vie ont été portés à la connaissance du conseil d'administration.

Les ressources recueillies par les legs et les assurances-vie ont atteint en 2022 un niveau jamais enregistré dans le passé. La somme totale encaissée a dépassé les 5 millions d'euros.

- ▶ Si le nombre de dossiers a sensiblement augmenté, c'est surtout la valeur moyenne des dossiers encaissés qui a enregistré une hausse importante. Le montant moyen des legs est passé de 114 400 € en 2021 à 135 600 €. Le montant moyen des assurances-vie a été multiplié par quatre par rapport à 2021 (de 21 600 € à 89 900 €).
- ▶ Cette forte progression s'explique par la réalisation de trois dossiers importants qui représentent, à eux seuls, plus de la moitié du montant des encaissements legs et assurances-vie.
- ▶ Les ressources issues des legs et assurances-vie sont par nature aléatoires et incertaines.

## Remerciements

(legs et assurances-vie reçus en 2022) :

- Josette S. • Jean-Luc R. • Jean-Luc P. • Marc L.
- Marie G. • Paulette P. • Eric F. • Madeleine W.
- Lucette M. • Marine L. • Simonne B. • Mireille V.
- Augustine T. • Louise B. • Odette V. • Marie-Thérèse H.
- Gérard P. • Jeanny M. • Robert G. • Michel D.
- Andrée S. • Micheline B. • Alain G. • Francine L.
- Paulette C. • Thérèse M. • Gaston M.
- Marie-Dominique V. • Daniel D. • Marcelle H.
- Fernande B. • Denise C. • Yolande G. • Raoul B.
- Gabrielle G. • Jean-Louis G. • Irène B. • Claude M.
- Olga D. • Pierrette G. • Hélène D. • Fernande A.
- Claudette H. • Estelle V. • Yvonne C. • Irène P.



## Pourquoi transmettre à l'ODP ?

- ▶ L'ODP est **une association reconnue d'utilité publique**.
- ▶ Elle est autorisée à recevoir des legs et des assurances-vie.
- ▶ Elle est exonérée de tout droit de succession ou de mutation sur ce qu'elle reçoit : l'intégralité du patrimoine est transmise sans taxe !
- ▶ **La transmission se réalise au décès** et permet de conserver la propriété de ses biens toute sa vie.



## Congrès des notaires à Marseille

L'ODP était à Marseille pour le 118<sup>e</sup> congrès des notaires de France du 12 au 14 octobre. Cet événement annuel est une occasion pour l'ODP de sensibiliser les notaires de France aux missions de l'association.

Les notaires sont des relais indispensables qui permettent de toucher davantage de personnes désireuses de soutenir l'ODP en transmettant un legs ou une assurance-vie.

Pour la première fois cette année, une rencontre a été organisée entre plusieurs notaires ayant un engagement de sapeur-pompier volontaire (SPV). L'occasion pour eux d'évoquer, avec les élus de l'ODP, leur souhait de soutenir l'association par la mise en œuvre d'un réseau professionnel au bénéfice de l'association.



Un grand merci aux sapeurs-pompiers de l'Union départementale des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône qui sont venus sensibiliser les notaires aux gestes qui sauvent, sur le stand de l'ODP.

### Guide sur les legs, donations et assurances-vie

Comment transmettre ses biens ? Pourquoi léguer à une association comme l'ODP ?

Notre guide est disponible auprès du pôle Développement, en version brochée ou numérique.



#### RENOUVELLEMENT DU LABEL

24 NOVEMBRE 2022



### DON EN CONFIANCE, UN GAGE DE CONFIANCE ET DE TRANSPARENCE

**Le label « Don en confiance » de l'ODP a été renouvelé pour 3 ans.**

Attribué à l'ODP depuis 17 ans, ce label atteste de la bonne gestion, de la transparence financière et de la qualité de la communication auprès de ses donateurs.

Cette certification repose sur quatre grands principes :

1

RESPECT  
DU DONATEUR

2

TRANSPARENCE

3

RECHERCHE  
D'EFFICACITÉ

4

PROBITÉ &  
DÉSINTÉRESSEMENT

De plus, notre association peut être soumise à de nombreux contrôles (commissaires aux comptes, Cour des comptes et IGEAS) et des inspections de notre ministère de tutelle (ministère de l'Intérieur).

# MUR DES DONATEURS

## en 2022

“

*Désolée, ce n'est qu'un petit don  
mais fait avec tout mon cœur.  
Courage à tous ces petits orphelins. »*  
Jeanne B. (77)

“

*Merci pour vos interventions lors de cette  
année 2022 particulièrement rude pour  
tous les pompiers de France ! »*  
Élisabeth C. (92)

“

*On ne vous remerciera jamais assez pour votre  
dévouement et votre engagement sans faille  
au service de tous. Soutien et courage aussi  
à vos compagnes et vos pitchounes qui peuvent  
être fiers de leur papa. »*  
Marie A. (83)

“

*Je vous remercie du fond du cœur pour votre  
courage et la sécurité que nous vous apportez  
au quotidien. Je fais cette humble contribution  
pour vous soutenir. Merci.*  
Jules B. (92)

“

*Bravo pour les actions que vous menez avec  
constance pour les pupilles et leurs proches. »*  
Martine G. (94)

“

*Merci à vous tous pour cette œuvre !  
J'espère que cette goutte d'eau donnera un  
grand fleuve. Je suis de tout cœur avec les  
pupilles pour qu'ils puissent atteindre leurs  
buts. Je tiens également à remercier tous  
les sapeurs-pompiers qui m'ont sauvé la vie  
à deux reprises. »*  
Stéphanie G. (63)

“

*Tous mes remerciements pour votre courage  
et vos valeurs de partage. »*  
Louis (76)

“

*Ce soir, je vois aux informations les incendies qui  
se propagent, notamment en Gironde. Je me  
sens impuissante... Difficile de mettre des  
mots mais je veux soutenir les familles de ceux  
qui ont laissé leur vie en intervention. »*  
Françoise N. (75)

“

*Étant moi-même bénéficiaire de l'ODP,  
aujourd'hui, je souhaite rendre la pareille  
et participer à ma manière pour aider les  
personnes dans le même cas que moi.  
Plein de courage et restons unis.  
Nous sommes une grande famille ! »*  
Amandine N. (88)

“

*Une œuvre indispensable. Courage à tous les enfants qui en bénéficient. »*  
Charlène F. (88)

“

*Je suis maman d'un pompier professionnel  
et je sais combien ce métier est un engagement  
et un combat de tous les jours. Merci à vous  
pour toutes vos actions. »*  
Brigitte D. (10)

“

*Merci de l'aide apportée à mon arrière-petite-fille  
qui bénéficie de votre aide et soutien  
à tous les sapeurs de France ! »*  
Jean-Marie D. (80)

## REMERCIEMENTS



L'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France remercie ses partenaires, mécènes et donateurs pour leur générosité et leur fidélité.

L'association remercie également tous les porteurs de projets qu'elle accompagne pour leur confiance et leur engagement.

L'ODP remercie enfin tout le réseau associatif des sapeurs-pompiers de France qui contribue à son développement et notamment la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France pour leur implication permanente.

Pour finir, l'association a une pensée particulière pour son président, Grégory Allione qui démissionne de ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Nommé directeur de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (Ensosp), nous le félicitons chaleureusement et lui souhaitons bonne route.



Œuvre des pupilles orphelins  
et fonds d'entraide  
des sapeurs-pompiers de France  
32 rue Bréguet - 75011 Paris

---

[odp@pompiers.fr](mailto:odp@pompiers.fr)

---

[www.oeuvrespupilles.fr](http://www.oeuvrespupilles.fr)